

# Sansac de Marmiesse

## BULLETIN MUNICIPAL

n°45 - Janvier 2023



Sansac de Marmiesse



Petites villes  
de demain



CABA  
Communauté d'Agglomération  
du Bassin d'Aurillac

Le mot du Maire	1
Activités Municipales	2
Vie Economique	10
Vie Communale	12
La CABA	24
Vie associative	26
Vie pratique	40

#### **MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRES**

##### **CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) ET PASSEPORT**

La demande doit être faite auprès des Mairies d'Aurillac :  
04 71 45 46 31, d'Arpajon-sur-Cère : 04 71 63 67 83.

##### **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Qui ?** Tous les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée de défense et de citoyenneté, de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** A la Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16<sup>e</sup> anniversaire (Se munir d'une pièce d'identité et livret de famille).

**RAPPEL :** Vous pouvez joindre par téléphone le centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand au 09 70 84 51 51 pour avoir des informations sur la journée de défense et de citoyenneté, changer la date et le lieu de votre JDC, avertir d'un changement d'adresse ou en cas de perte de l'attestation de recensement.

**ASSISTANTE SOCIALE :** Madame Nathalie GARDES  
Les mardis des semaines paires de 9 h à 12 h à la Mairie.  
Permanence sur rendez-vous au Conseil Départemental :  
04 71 46 99 63.

##### **LE CLIC**

**C'est quoi ?** Le clic est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation pour toute question relative à la vie quotidienne des personnes âgées.

**Pour qui ?** Les personnes âgées de 60 ans et plus, leur entourage, les professionnels du secteur médico-social.  
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).  
6, rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC - 04 71 62 88 95  
Adresse mail : clic@aurillac.fr

# Le Mot du Maire

Chères sansacoises, chers sansacois.

Certains l'attendaient depuis de nombreuses années et ne pensaient jamais voir ce moment.

Et pourtant, c'est devenu une réalité ce mercredi 21 décembre 2022. La Route Nationale qui relie Figeac à Massiac ne traversera plus le bourg de Sansac de Marmiesse. Est-ce une chance ou un drame pour notre village, chacun jugera mais, quoiqu'il en soit, il nous faut nous adapter, apprendre à vivre avec et donner envie à de nouveaux habitants de nous rejoindre.

Et comme vous pourrez le constater sur les pages suivantes, le chantier de la RN122 reste encore vaste afin d'améliorer la sécurité et le bien-être de chacun d'entre vous et rendre notre commune plus attractive.

Pour cela, nous devons travailler sur nos atouts et nos faiblesses et c'est ce que nous essayons de faire au quotidien même si nous n'avons pas encore réussi à mener à terme tout ce que nous avons engagé jusqu'à présent et tout ce que vous nous avez suggéré lors de nos diverses rencontres.

A la mi-parcours de notre mandat, j'en profite pour remercier tous les élus pour leur implication et l'ensemble du personnel communal qui œuvre chaque jour à vos côtés.

De par leurs actions conjuguées, ils s'efforcent d'améliorer notre cadre de vie et celui de nos enfants tout en respectant notre environnement.

Pour l'avenir, les projets ne manquent pas avec, dès cette année, un travail commun avec nos commerçants afin d'améliorer le centre commercial et l'offre attendue, et l'achat d'une grange afin de pouvoir créer de nouveaux services qui répondront à des besoins restant à affiner.

En parallèle, nous lançons une étude afin de construire une salle plus vaste et plus fonctionnelle pour l'accueil de loisirs ainsi qu'une nouvelle école élémentaire. L'existante, plus vraiment adaptée à une pédagogie moderne, permettra elle aussi l'émergence de services supplémentaires aux sansacois.

Bien sûr, à l'heure où les prix de l'énergie s'envolent, tous ces projets sont liés à l'obtention d'aides de nos partenaires que sont le Département, la Région, l'État et l'Europe, et nous ne manquons pas de les associer à nos réflexions.

Tous ensemble, construisons notre petite ville de demain...

Excellente année 2023 à toutes et tous !



Votre maire, Michel Baissac

## CITE FREDERIC BASTIDE

Dans le cadre d'un bail à réhabilitation signé entre la commune et le bailleur social POLYGONE, les 33 logements ont été entièrement rénovés, redonnant à cette cité construite entre 1983 et 1985 une deuxième jeunesse.

En outre, de nombreuses places de stationnement ont également été créées, les entrées de garage et les trottoirs ont bénéficié d'un lifting nécessaire et des aménagements paysagers ont été repensés, particulièrement pour certains devants de porte. Pour finir, une plate-forme accueillant les colonnes de tri sélectif pour tous les emballages, les journaux et le verre ainsi que les Ordures Ménagères Résiduelles prendra place en son centre.

Ces travaux, commencés à l'été 2020 devraient se terminer au printemps 2023.



## AMENAGEMENTS DU GROUPE SCOLAIRE



Les travaux concernant la création d'un préau, d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite et d'un nouveau sas d'entrée se sont enfin terminés cet automne 2022 avec le ravalement de la façade du foyer.



La cour de l'école est entièrement sécurisée et la rénovation énergétique de l'école maternelle incluant la création d'un nouveau bloc sanitaire et de nouveaux espaces de rangement est pratiquement terminée, avec la mise en place en cette fin d'année de brises soleil à lames orientables extérieurs pour la classe des petites sections et de volets roulants pour la salle de motricité. Seuls quelques films occultants restent à poser sur certaines fenêtres.

Un abri de jardin pour stocker les vélos a été installé dans la cour de la maternelle.

## AIRE DE JEUX

Un nouveau portique avec 2 balançoires et un espace de jeux fermé à destination des 0 à 3 ans sont maintenant entièrement opérationnels.

Une nouvelle table de pique-nique hexagonale et un nouveau banc ont été installés et quelques arbres vont être plantés.



## SECURITE



Un grillage a été installé en dessous de la mairie pour éviter aux enfants qui fréquentent le RPE de chuter en contrebas.

## ACCESSIBILITE

Deux nouvelles barrières servant de chicane ont été installées face au passage clouté situé entre l'école et le parking de la mairie, permettant d'enlever les barrières en bois non adaptées au passage d'un fauteuil roulant ou d'une poussette.



## CADRE DE VIE

De nouveaux pots de fleurs ont été installés, rue Jean Delort, rue de la Cère et devant le parking du cabinet médical.

Changement des cadres et des portes de 9 coffrets électriques situés sur le domaine public en remplacement de ceux existants dont le bois, soumis au soleil et aux intempéries s'était fortement dégradé au fil des années.

En plus des nouveaux qui ont été installés au golf et à l'aire de jeux, l'ensemble des bancs situés sur la commune a été repeint.

Une table de pique-nique a été remplacée à côté du parking de la mairie.

Comme vous avez pu le voir, de nouvelles décorations de Noël ont fait leur apparition en cette fin d'année en complément de celles existantes, notamment le long de la traversée du bourg.



## CIMETIERE

Comme prévu, le mur de clôture côté terrain de sport qui menaçait de s'écrouler a été reconstruit, le colombarium a été agrandi et un banc permettant de s'y recueillir a été installé.



## TRAVAUX CONNEXES



De nombreux chemins ont été remodelés et élargis afin de permettre aux agriculteurs d'accéder à leurs propriétés et aux randonneurs ou vététistes de s'y promener.

Cependant, le ruissellement de l'eau lors des fortes pluies a créé quelques désagréments qui vont tous être repris aux beaux jours.

Quelques haies restent à planter et un chemin à créer pour rétablir la continuité entre le haut du chemin de Lasfargues et la forêt de Branviel.

## RENCONTRES DE QUARTIER

A la suite des quatre réunions de quartier qui ont déjà eu lieu, deux en 2021 et deux en 2022, de nombreuses demandes ont été formulées. Afin d'y répondre, des aménagements ont d'ores et déjà été réalisés et d'autres sont à l'étude.



Un fossé a été comblé rue des Grands Chênes afin de sécuriser les déplacements piétonniers et des caniveaux du chemin du Patural ont été refaits.



Départemental à qui nous demanderons, en parallèle, d'étudier les conditions de circulation sur la Rue des Grands chênes, route départementale reliant le bourg d'Ytrac et le Bex.

A La Vidalie, les nombreux caniveaux abimés ont aussi été changés. Afin d'assurer la sécurité de nos enfants, deux panneaux « Stop » ont été installés sur la rue de la Vidalie dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et des barrières ont été disposées en quinconce sur les différents accès débouchant sur les deux rues de la cité.



La chaussée de la rue des artisans, qui est très abîmée, sera reprise courant 2023, après l'intervention de la CABA sur les réseaux souterrains.

Quant à la demande des habitants demandant un accès direct vers la plateforme des déchets verts, un accord a été passé avec la DREAL, en entente avec la municipalité, les agriculteurs et le club canin, pour revêtir les deux voies de desserte agricole d'un revêtement tricouche. Comme signalé par ailleurs, ces deux voies ne devront en aucun cas devenir des itinéraires bis de la nouvelle nationale.

Toujours en accord avec la DREAL et à la demande des riverains et de la municipalité, un aménagement du carrefour D153/D145 va être proposé. Cette étude est réalisée par les services compétents du Conseil



Au golf, deux bancs ont été installés afin de permettre aux nombreux promeneurs qui empruntent la rue de se reposer tout en admirant les montagnes. Des entourages ont été créés autour des containers à poubelles. La continuité du chemin piétonnier en provenance du passage souterrain devrait être réalisée rapidement afin de récupérer en sécurité la rue du Golf.





Dès que la CABA aura repris les réseaux du chemin de la Rivière, un revêtement tricouche sera réalisé, probablement au printemps, sur toute la longueur de la voie et sur une partie du chemin de Pécou.

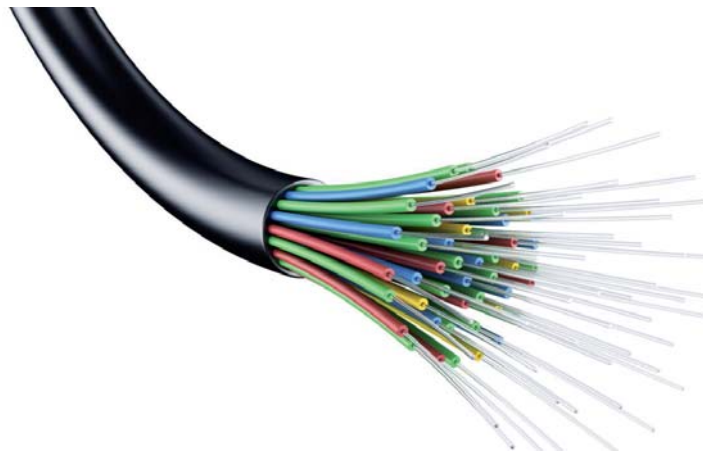
Le haut du chemin du Cros va être élargi afin d'en faciliter l'accès. Ces travaux, qui ont pris beaucoup de retard, vont être réalisés en tout début d'année. Ils comprendront, entre autres, le déplacement de 2 poteaux téléphoniques et l'élagage d'un arbre.



Pour terminer, un aménagement du haut de la rue de la Montagnotte a été créé en fin d'année. Il restera à réaliser, aux beaux jours, le revêtement de la zone de stationnement qui a été matérialisée et qui permettra de recevoir 4 à 5 véhicules.

D'autres réunions avec d'autres quartiers seront organisées en 2023 avec l'objectif à terme, de rencontrer un maximum d'habitants de la commune.

## UN DEPLOIEMENT AU RALENTI DU RESEAU TRES HAUT DEBIT



La fibre, ce long fleuve tranquille amené à se déployer progressivement vers chacune de nos habitations, s'est transformé au fil du temps en un serpent de mer qui exaspère légitimement les plus patients d'entre vous qui ne sont pas encore éligibles.

Bien sûr, la crise sanitaire et le manque récurrent de main-d'œuvre qualifiée ne sont pas étrangers aux nombreux retards cumulés mais les conséquences ne sont pas négligeables car la commune ne sera pas couverte à 100 % en fin 2022 comme promis depuis le début par Orange.

Hormis le centre bourg, très peu de quartiers sasnacois sont à ce jour éligibles malgré l'implantation de nombreux poteaux qui pouvait laisser espérer des branchements plus rapides.

L'entreprise Orange est bien consciente qu'en ces temps où le télétravail a tendance à se déployer, il est urgent de trouver les solutions qui s'imposent.

Heureusement, tout n'est pas négatif et quelques points noirs vont enfin sauter, tel que l'implantation de poteaux en bordure de la RN122, au lieu-dit « Salemagne », qui vont permettre d'assurer une continuité et de relier les quelques 150 maisons disséminées dans les nombreuses cités qui se situent de part et d'autre de la route à l'armoire de rue positionnée au niveau du parking de la mairie.

Une autre difficulté reste hélas d'actualité et semble toujours dans l'impasse. Il s'agit du passage de la fibre sous la voie ferrée au lieu-dit « Puech Bas » qui reliera directement ce hameau ainsi que ceux du Cayla, de Lavinal, de Labrousse et du Golf à une armoire de rue située à Ytrac.

Dans les deux cas, les autorisations nécessaires, auprès de la DIR pour la route nationale ou auprès de la SNCF sont difficiles à obtenir et nous espérons que tout soit résolu courant cette année 2023.



## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

En mai, la municipalité a décidé de candidater au concours départemental Villes et Villages Fleuris 2022.

Le projet de valorisation du territoire municipal s'est appuyé sur divers thèmes :

- Le fleurissement de la commune avec, entre autres, la mise en place de grands pots de fleurs et de suspensions,
- L'entretien des espaces verts,
- La création de carrés de verdure permettant aux fleurs sauvages de s'épanouir et de fournir un abri aux amis du jardin que sont les insectes,
- La création d'un jardin participatif,
- L'entretien par des chevaux des 2 grands bacs de rétention des eaux de pluie situés derrière la mairie.

Grâce au travail de nos employés communaux et des enfants de l'école, en collaboration avec les élus en charge des travaux et du développement durable, le jury départemental a souhaité récompenser notre action de valorisation paysagère et florale en attribuant à notre commune le 2<sup>e</sup> prix.



Cette récompense dès notre première année de participation à ce concours ne peut que nous encourager à nous améliorer tout en essayant de limiter les périodes d'arrosage afin de préserver nos ressources en eau.



## RN122, STOP ET ENCORE...

Le chantier de la déviation de Sansac de Marmiesse, qui a démarré en 2017, est maintenant en voie d'achèvement avec l'ouverture à la circulation le mercredi 21 décembre 2022 du nouveau tronçon situé en partie sur notre commune.

La mise en service totale de la RN122 devrait intervenir à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023, après le doublement du pont de Redondette et la création de la piste cyclable en direction de l'aire événementielle.

Mais il ne faut pas négliger les aménagements parallèles à ces travaux qui concernent le quotidien des sansacois.

Au niveau des « Bessades », la sécurité du carrefour D153/D145 n'est toujours pas assurée et des aménagements nécessaires devront être réalisés. Plusieurs portions de routes départementales

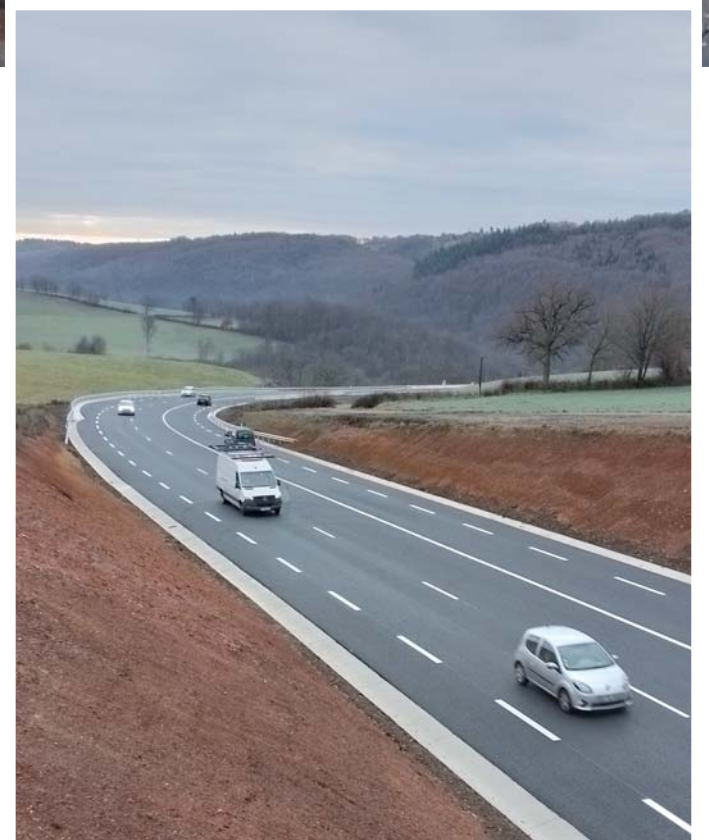
vont devenir communales. C'est le cas de la D153 située entre les Bessades et le haut du chemin de Lasfargues.

Il en est de même pour la D53 entre la grange de M. Auratus et le rond-point du Pas du Rieu ainsi que de l'ancienne route d'Ytrac qui rejoint maintenant la plateforme des déchets verts gérée par l'ARCH.

Toutes ces rétrocessions à la commune devraient intervenir courant 2023 et feront bien sûr l'objet de négociations quant à l'état des chaussées.

Les deux voies de desserte agricole qui longent la nouvelle Nationale au niveau du club canin vont être entièrement reprises au printemps avec un renforcement de la structure et un reprofilage pour l'écoulement des eaux et la pose d'un tricouches pour terminer. Celles-ci serviront aux agriculteurs, aux éventuels randonneurs ou chas-

## RN122, STOP ET ENCORE... (SUITE)



seurs qui viendraient se garer sur le parking aménagé à côté du club canin, aux membres de ce club, aux résidents de ces voies et aux habitants des Bessades désireux de se rendre à la plateforme des déchets verts. Des rappels pour une utilisation restreinte ainsi qu'une limitation de vitesse y seront installés.

Des discussions avec la DIR pour sécuriser l'accès et la sortie du chemin du Pont du Laurent et avec la DREAL pour finir le revêtement du chemin de La Planèze sont aussi en cours.

Une réflexion avec le Conseil Départemental sera menée pour des réductions de vitesse, route des Grands Chênes et sur l'actuelle RN122 entre le bourg de Sansac et Bargues suite au déclassement de celle-ci ainsi que sur les conditions de déneigement et de lutte contre le verglas en période hivernale.

La sécurisation de la traversée du bourg a été au centre des débats avec le cabinet d'architecture participatif In Vivo qui devrait nous rendre ses conclusions très rapidement.

Pour terminer, des réunions de quartier avec les habitants du Pas du Rieu et du Puech Bas auront lieu cette année, en compagnie de représentants du Conseil Départemental, afin de voir combien de véhicules empruntent ces 2 routes quotidiennement et s'il existe des solutions pour sécuriser la traversée de ces 2 hameaux.

Bien sûr, nous restons à l'écoute de vos demandes ou propositions.

Comme vous pouvez le voir, le chantier reste ouvert...

# 2022 LE DEBUT DE LA DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la réglementation impose aux communes de permettre à tous les usagers de déposer leurs dossiers électroniquement. Au-delà du simple respect de cette contrainte réglementaire, la collectivité et le service mutualisé en charge de l'instruction ont voulu saisir l'occasion de cette dématérialisation pour fournir un meilleur confort de travail aux différents intervenants, sans avoir à mobiliser de moyens supplémentaires (accès aux dossiers, échanges plus faciles, télétravail, archives, etc.).

Cependant, les dépôts en lignes restent actuellement encore peu nombreux, avec 19 dossiers (sur un total annuel de 133), et sont pour l'instant bien loin des objectifs et prévisions annoncés (90-100 % en 2 ans pour les professionnels, en 5 ans pour les particuliers). L'analyse de ces chiffres est toutefois à tempérer par le fait que cet outil n'a pu être opérationnel qu'à mi-année. De nouvelles actions de communication, d'information voire d'accompagnement s'avèrent nécessaires pour que les différents intervenants - usagers, architectes, notaires, géomètres - se tournent le plus rapidement possible vers la voie électronique pour déposer leurs dossiers et ainsi réduire les coûts supportés par les communes (frais de numérisation, envois postaux des dossiers papier, réception en mairie, etc.).

**Lien utile :** Portail de dépôt urbanisme disponible sur CABA-Guichet unique

<https://public-ads.caba.fr/Login/Particulier>

## 2022 en chiffres

Après une année 2021 record, baisse des différents types de demandes à l'exception des DP (Déclarations Préalables).

Les demandes d'installation panneaux photovoltaïques en très forte augmentation représentent environ 1/4 de celles-ci.

Nous avons enregistré et instruit avec le service ADS :

- 12 Permis de Construire, mais seulement 4 pour de l'habitat individuel.
- 51 Déclarations Préalables pour abris de jardin, garages, piscines, clôtures, modifications de façade, portes, fenêtres, toitures, dispositifs d'économie de production d'énergie renouvelable... etc.
- 46 Certificats d'Urbanisme.
- 24 Demandes d'Intention d'Aliéner (Formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption).

## Quid de l'avenir de nos zones constructibles ?

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 ambitionne, entre autres, de lutter contre l'artificialisation des sols. On partage évidemment les objectifs de lutte contre les dérèglements climatiques et plus globalement la transition écologique. Toutefois, on peut déplorer un texte qui ne tient pas compte des spécificités des communes comme la nôtre, déjà fortement impactée par ces objectifs dernièrement. Le rythme d'artificialisation des sols devra être divisé par deux d'ici 2030 et la zéro artificialisation nette devra être atteinte en 2050. Souhaitons que le législateur entende les revendications de nos territoires ruraux et de montagnes, et qu'il prenne en compte nos caractéristiques en assouplissant ou modifiant certaines règles afin que nous puissions répondre à toutes les sollicitations. L'attractivité et le développement durable de notre commune sont en jeu.

## Comment déposer un permis de construire ?

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peut être déposé en ligne via un portail de dépôt avec une instruction dématérialisée. Avec la dématérialisation des permis de construire, les démarches d'urbanisme sont facilitées et fiabilisées. Ce service est disponible depuis chez soi 24h/24 et 7jours/7. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la téléprocédure sur la page dédiée.

Cependant cela ne signifie nullement l'arrêt de l'accueil en Mairie : vous pouvez toujours déposer votre demande sous format papier auprès de la Commune concernée par le projet.

Après instruction par le service ADS (service commun de la CABA et de la Châtaigneraie cantalienne), c'est le Maire qui délivre l'autorisation d'urbanisme et c'est la Mairie qui notifie la décision au pétitionnaire (le demandeur).

### Plus d'informations :

- permis de construire : <https://www.caba.fr/fr/permis-construire/>
- démarches d'urbanisme en ligne : <https://www.caba.fr/fr/vos-demarches-d-urbanisme-en-ligne/>
- portail de dépôt Urbanisme : <https://public-ads.caba.fr>

## LE MOULIN DE BARGUES UNE NOUVELLE VIE COMMENCE



Caché au bord de la Cère, en amont du bourg de Sansac, le moulin de Bargues est souvent oublié. Pourtant il fait partie du patrimoine Sansacois et son histoire est particulièrement riche. Aujourd'hui une nouvelle vie commence pour lui...

L'histoire remonte au XII<sup>e</sup> siècle, date probable de sa construction concomitante à celle du château de Marmiesse auquel il appartenait. Si l'existence du château et de ses dépendances s'arrête en 1789, le moulin, lui, a survécu à toutes les tempêtes (les batailles mais aussi les crues) et traversé les siècles pour arriver jusqu'à nous.

Durant de très longues années, le moulin servait à écraser le grain des céréales cultivées à Sansac et cette activité l'a fait vivre jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le moulin s'est arrêté en 1985 après le décès de M. Rochet. Après quelques décennies et une mise en retraite apparemment inéluctable, il semblait devoir appartenir au passé. Sa propriétaire, Mme Rochet-Spitz, l'entretint de son mieux avant de le vendre, en 2020, à un dénommé Stéphane Marrié...

Ce dernier est arrivé avec un projet d'envergure, celui de construire une centrale électrique. En fait, cette idée un peu folle pour un non initié, est née d'une rencontre impromptue dans un train. Animé d'un besoin irrésistible d'agir pour le climat et sincèrement persuadé que les énergies renouvelables vont devenir prépondérantes, il fut vite convaincu et se mit à la recherche d'un lieu pouvant accueillir un projet hydroélectrique.

La beauté du site du moulin de Bargues et sa capacité à produire une bonne quantité d'électricité lui ont suffi à en faire son domaine préféré parmi seize ou dix-sept sites visités.

Stéphane, soutenu par son épouse, son frère et son cousin, va alors pouvoir bâtir son projet avec une équipe de 5 personnes.

Celui-ci va se diviser en 3 parties :

- Le volet administratif pour lequel il va falloir se battre avec les autorisations... et les contretemps, comme lorsque ENEDIS l'informe en septembre 2021, alors que les travaux sont déjà bien avancés, qu'il ne pourra

être relié au réseau. Une catastrophe qu'il surmontera non sans peine, après un arrêt de 3 mois des travaux.

- Le volet financier, très lourd lui aussi. Il faut bâtir un projet de 1,5 million d'euros, convaincre autour de soi et surtout les banques.
- Le volet technique qui demande un large champ de compétences. Mais Stéphane saura parfaitement s'entourer. Reconstruire le barrage, construire une passe à poissons, adapter le canal, créer un pont pour l'agriculture et enfin bâtir la centrale elle-même, sont autant de défis que son équipe va relever avec brio.

Notre rencontre avec Stéphane et son projet a eu lieu le lundi 7 novembre 2022 et, hasard du calendrier, c'est ce jour-là que sa centrale va enfin prendre vie avec son branchement au réseau électrique. Pour l'instant, elle ne tourne qu'à 50 % de sa capacité avec 2 turbines en service car, à terme, ce seront 4 turbines qui pourront produire l'équivalent de 1/3 de la consommation annuelle de notre commune.

Reste encore des investissements à faire avec, notamment, en priorité 2 robots, un pour assurer le fonctionnement de la « passe à poissons » l'autre pour le dégrillage au niveau de la centrale.

Mais l'avenir du site ne peut se résumer qu'à cette seule centrale. Le bail rural avec la famille Castanier qui entretient deux parcelles depuis trois générations, Le partenariat initié par la précédente propriétaire avec les archers du club Aurillacois, confirmé et renouvelé, et enfin les trois groupes de scouts venus en 2021, invités par les nouveaux propriétaires des lieux pour redonner vie au site après deux ans de confinement. Une initiative que Stéphane souhaite renouveler.

Tous ces éléments montrent le dynamisme du site et la volonté des nouveaux propriétaires de continuer à le faire vivre pour le bien commun mais aussi pour Stéphane qui songe, à terme, d'en faire un refuge pour sa retraite.

Oui, le moulin de Bargues a encore de beaux jours à vivre !

## JULIEN LAUBIE, L'ENVIE D'ALLER PLUS LOIN

Julien Laubie, sansacois de souche, vient de fonder son entreprise de vente et dépannage en petit et gros électroménager et en audiovisuel.

Après ses études et l'obtention d'un bac pro en maintenance des appareils électroménagers, il va se forger pendant 14 ans une solide expérience dans une entreprise aurillacoise. Voulant donner un nouvel élan à sa carrière, il intègre ensuite une grande entreprise plutôt spécialisée dans le courant faible.

Mais son premier métier lui manque. Il se décide alors de créer sa propre entreprise avec l'aide de son épouse Emilie. Ce sera chose faite en mars 2022. Dans son camion, Julien va sillonner un secteur qui le mène de la châtaigneraie jusqu'au canton de Vic sur Cère, en passant par la CABA. Il intervient bien sûr chez ses clients pour une installation ou un dépannage mais aussi pour apporter de simples conseils.



Aujourd'hui, il se construit une clientèle qui s'étoffe allègrement. Avec de la passion enrobée d'un brin d'opportunisme, Julien ne peut que réussir dans ses objectifs. C'est tout ce que nous lui souhaitons.

Et, si le besoin s'en fait sentir, n'hésitez pas à faire appel à son professionnalisme, vous ne serez pas déçu.

## PIZZ'A PACO LA PIZZA, UNE PASSION.



Depuis la fin de l'été, la Pizz'A Paco s'est installée sur la place des commerces, tous les mardis soir à partir de 17 h.

Il n'a pas l'accent italien mais François Turlan accueille tous ses clients avec un grand sourire.

Nouvel habitant sansacois, il a installé son laboratoire

aux Bessades où il prépare sa pâte et ses ingrédients. Il travaille ses pizzas avec des produits frais et avec des producteurs locaux si possible.

La palette de ses pizzas comprend une douzaine de variétés.

Alors, soyez sûrs, il y en aura pour tous les goûts.



## ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Grand changement à la rentrée 2022, la direction est désormais assurée par Marie EQUILLE en remplacement de Stéphane MANAU parti exercer une nouvelle activité à Arpajon-sur-Cère.

Les parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs après la classe connaissent bien Marie pour l'avoir côtoyée régulièrement.

Sur proposition de l'équipe municipale, elle a bien voulu relever le défi de remplacer Stéphane. Pour se faire, elle a suivi durant l'été une formation en vue de l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Cette formation cumule enseignements théoriques et pratiques. Elle se poursuit sur 2 ans.

Marie exerce donc depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 la fonction de Directrice de l'accueil de loisirs. Elle peut compter pour la seconder sur la même équipe composée d'Aurore CARBONNEL, Laurence LABORDE,

Jessica ROUDY et Céline LEDUC qui prend cette année la responsabilité d'animer un atelier cuisine.

### Activités maintenues :

- Lire et faire lire
- Atelier danse
- Arts plastiques
- Jeux Figurines
- Ateliers Percussions
- Activités diverses avec le centre socio-culturel le mercredi matin

### Nouvelles activités déjà proposées ou à venir

- Atelier cuisine
- Initiation au Foot
- Initiation à la poterie (envisagée)

Pour avoir un aperçu de tout ce qui se passe durant l'accueil de loisirs périscolaires à Sansac, retrouvez la vidéo « tous en scènes » sur le site internet de la commune.

## L'ÉCOLE

### L'effectif de l'école pour l'année 2022/2023 reste stable et s'établit à 119 élèves répartis en 6 classes.

• Mme DAGORN	21 élèves	3 TPS	11 PS	7 MS
• Mme LAFEUILLE	17 élèves		17 GS	
• Mme OLIVIER	16 élèves		16 CP	
• Mme COURBEBASSISSE	21 élèves	13 CE1	8 CE2	
• Mme DABERTRAND	21 élèves	5 CE2	16 CM1	
• Mme SOBELLA	23 élèves	23 CM2		

L'équipe enseignante est la même que l'année précédente. Elle est complétée par 2 enseignantes qui assurent les remplacements de :

- Madame DABERTRAND pour la décharge Direction : Madame ANTONY.
- Madame SOBELLA pour la compensation d'un temps partiel : Madame EQUILLE.

L'équipe pédagogique est complétée par une AESH (Aide Educative Scolarité du Handicap) : Madame LAPORTE.

## DES SÉJOURS POUR LES ÉLÈVES

La covid s'est faite plus discrète cette année, aussi les enseignantes ont pu proposer, aux élèves du CP au CM2, un séjour à SAINT-URCIZE, petite cité de caractère qui se dresse à 1000 mètres d'altitude sur un roc basaltique dominant les vallées de l'Hère et du Bès, sur le plateau de l'Aubrac.

### Deux séjours légèrement différents :

#### CLASSES DE CM1 ET CM2 SOIT 33 ÉLÈVES

SAINT-URCIZE - Volcanisme et environnement du mardi 7 juin au mercredi 8 juin 2022.

- Le vallon de l'Hère et la cascade de GOUTEILLE
- Biathlon et course d'orientation à la station de ski
- Le roc de Carbonade, découverte d'un volcan effusif
- Les marécages et les tourbières autour du lac des Salhiens et de la cascade du Déroc.

#### CLASSES DE CP, CE1 ET CE2 SOIT 38 ENFANTS

SAINT-URCIZE - Nature et environnement du jeudi 9 juin au vendredi 10 juin 2022.

- Petite visite de la cité de caractère de Saint-URCIZE
- Course d'orientation
- Burons et montagnes en AUBRAC
- Balade aventure au roc de Carbonade

La météo, capricieuse lors du 1<sup>er</sup> séjour, s'est nettement améliorée pour le second.

Toutefois, chacun se souviendra de ces moments conviviaux partagés avec les copains.

Les élèves ont pu également profiter de diverses sorties :

- Visites au muséum des volcans avec pour thème le volcanisme
- Sorties piscine
- Voyage à VULCANIA

Une année scolaire 2021-2022 bien remplie.



# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



Depuis 2020, les communes d'Ayrens, Lacapelle Viescamp, Saint Paul des Landes, Sansac de Marmiesse, Ytrac, constituant le territoire ouest-agglo, sont engagées auprès de la CAF du Cantal dans la « convention territoriale globale » (CTG)

La CTG est une démarche visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles. Elle permet de définir le projet stratégique global du territoire et ses modalités de mise en œuvre dans les 6 domaines suivants : Petite enfance, Enfance et jeunesse, Accompagnement à la parentalité, Logement et amélioration du cadre de vie, Accès aux droits et aux services, Animation de la vie sociale.

En association avec l'ensemble des acteurs concernés : Le centre socio-culturel « A la Croisée Des Autres », le relais petite enfance « Les P'tits Lou », le tissu associatif local, les partenaires institutionnels, les communes et leurs CCAS, les enjeux suivants ont été définis sur une période de 5 ans.

- Développer les capacités d'accueil individuel et collectif des modes de garde de la petite enfance.
- Valoriser le métier d'assistants maternels.
- Consolider les actions autour du soutien à la parentalité et en créer des nouvelles.
- Développer et structurer les actions en faveur des jeunes.
- Faire vivre le projet éducatif de territoire.
- Favoriser l'accès aux droits.
- Développer et soutenir la diversité de l'offre associative de proximité.
- Développer l'accès à la culture.

D'ici 2024, différentes réflexions seront menées et des actions mises en place afin de répondre à ces enjeux. La finalité recherchée de la CTG est de favoriser l'efficacité partenariale et la transversalité au profit des familles et des habitants du territoire.

## LYDIE-ANNE JOURDAIN RÉFÉRENT SOCIAL



Avec l'avènement de la CTG (Convention Territoriale Globale) initié par la CAF, les 5 communes de l'Ouest Agglo, Ayrens, Lacapelle-Viescamp, St Paul des Landes, Sansac de Marmiesse et Ytrac ont dû embaucher une chargée de coopération à mi-temps. C'est Madame Lydie-Anne Jourdain qui a été retenue, sa commune de rattachement étant Sansac.

Originaire des Deux-Sèvres, Lydie-Anne qui est maman de 2 garçons est arrivée dans le Cantal en 2006. Titulaire d'un master 2 en gestion humanitaire, elle a travaillé pour diverses associations caritatives dont le secours catholique, le foyer des jeunes travailleurs....

Depuis peu, elle a décidé de donner un tournant à sa carrière en préparant sur 5 ans un master 2 en psychologie qui, en parallèle de ses études, lui permet de se libérer pour un travail à mi-temps sur notre territoire. Elle qui aime le contact humain va ainsi à la rencontre de nombreuses personnes sur les 5 communes dans le cadre de son travail. Par ailleurs, travailler pour des collectivités territoriales et monter des projets sont autant de nouveaux défis pour elle.

Elle a apprécié d'avoir été aussi bien reçue, trouvant une humanité qui est de plus en plus rare de nos jours et qui l'a vraiment touchée. De notre côté, nous sommes sûrs qu'elle donnera le meilleur d'elle-même pour réussir dans la mission qui lui a été confiée.

## CENTRE SOCIOCULTUREL « A LA CROISEE DES AUTRES »



En 2022, le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » a renouvelé sa feuille de route pour 4 ans, en cohérence avec les valeurs de sa fédération nationale : agir au plus proche des habitants sur les 5 communes de son territoire pour une société plus juste.

Nous, centres sociaux, avons un rôle à jouer dans la construction d'une société plus démocratique, plus juste, où les aspirations à « faire société » l'emportent sur les craintes et inquiétudes d'un monde en transformation. Nous réfléchissons, innovons pour renforcer et affirmer ce rôle.

En janvier 2022, nous avons eu l'honneur d'accueillir, en présence de nos partenaires institutionnels, les 5 maires du Territoire, le président de la CAF du Cantal, notre conseillère CAF et les représentants de notre fédération départementale, M. Tarik Touharia, président de la fédération nationale des centres sociaux de France qui nous a rappelé ces enjeux.



### COMMENT ?

**En développant des espaces collectifs :**

- où l'on se rencontre, on discute, on échange, on agit...
- où chacun/e trouve une place pour s'exprimer...

Cela peut être dans un atelier cuisine, loisirs créatifs, zumba, sport-santé, numérique, dans un café-débat, un échange entre parents à la crèche, à l'accueil de loisirs, une soirée guinguette, en intégrant le conseil d'administration du centre socioculturel pour donner vos idées et les faire avancer.

Les habitants de Sansac de Marmiesse ont accès à toutes les actions que nous portons sur les 5 communes, dont certaines se déroulent sur la commune.

### QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

#### • Des actions à destination des parents et des familles

Nous avons organisé 4 « cafés-jeunes parents », qui se veulent des temps de discussion conviviaux, animés et éclairés par des spécialistes selon des thématiques proposées par les parents. Les thématiques étaient, « le jeu fait grandir » par notre éducatrice de jeunes enfants, « le langage », animé par une orthophoniste, « parents, comment ne pas craquer et gérer ses émotions » par un psychologue et « la motricité du jeune enfant » avec une psychomotricienne.



La chasse à l'œuf dans la forêt de Branviel et qui sera reconduite le dimanche 9 avril 2023

- La journée « séniors » du 18 octobre, organisée en partenariat avec les retraites sportives d'Ytrac, D'Ayrens, le pétanque club d'Ytrac, France Alzheimer, le Clic.

Le centre socioculturel accompagne toutes les familles du territoire dans tous les domaines du quotidien et propose des actions et services en favorisant l'accessibilité au plus grand nombre. Les secteurs enfance et jeunesse réalisent de nombreux projets tout au long de l'année.





Le conseiller numérique vous accueille pour un accompagnement dans vos pratiques numériques, vos accès aux droits... le jeudi de 10h30 à 12h à la mairie de Sansac, vous pouvez aussi vous rendre sur les créneaux des autres communes ou/ et vous pouvez prendre contact toute la semaine pour un RDV.



Nous proposons des loisirs collectifs à la journée, en familles, entre séniors du territoire, comme sur la photo à Laguiole.

Un atelier cuisine se déroule le 1<sup>er</sup> mardi du mois à 18h00 à la salle de la mairie, où les participants se retrouvent pour échanger leurs pratiques de fins/es cuisiniers/ères et manger ensemble.



Les associations peuvent faire appel au centre socioculturel pour des prêts de matériel ou du soutien aux animations (exemple évènements organisés par les APE ou autres...).

Pour 2022 -2025, le centre socioculturel répondra, en concertation avec les mairies, aux besoins repérés et validés pour les années à venir.

Nous poursuivrons le travail enclenché depuis 12 ans, en contribuant à la cohésion sociale, l'animation

de la vie sociale et la mise en œuvre de réponses cohérentes du territoire ouest-agglo pour tous les publics : des activités et services pour tous sur les 5 communes. Nous ferons ainsi évoluer nos offres PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLES, SENIORS, SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE.

Nous porterons également de nouveaux projets, principalement une offre complémentaire de mode de garde et de soutien à la fonction parentale et un pôle secondaire d'animation de la vie sociale sur la commune de St Paul des Landes, que nous avons commencé à structurer et qui va se développer (animations salle convivialité/jardin partagé...) dont les habitants d'Ytrac peuvent bénéficier.

Notre conseil d'administration est composé d'habitants des 5 communes. **Ils se feront un plaisir d'être le relais sur votre commune de vos besoins, idées, envies, questions et peuvent vous renseigner.**

L'équipe professionnelle du centre socioculturel dirigée par Marilyne BERGAUD vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

## LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

### BUREAU :

Co-présidents : Christine ALRIC et Alain COURTINE (Ytrac)

Trésorier : Gilbert MONTOURCY (Ytrac)

Trésorière adjointe : Odette VOLPILHAC (Lacapelle Viescamp)

Secrétaire : Muriel SALAT (Ytrac)

**AUTRES ADMINISTRATEURS** : Christiane MATHIAS (Ayrens), Sylvie ESCASSUT (Sansac), Cédric LALLE (Sansac), Annabelle MARLEIX (St Paul), Annie MAZET (Ytrac), Clarisse SALEZ (Ayrens), Roselyne JULHE (Ytrac), Anne Marie MALGOUZOU (Ytrac), Alexandra CAVARROC (Ytrac), Akim JEGO (Ytrac), Marina GENCE (Lacapelle), Aline ESPALIEU (St Paul)

### REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mairie d'Ytrac : Mme GINEZ, Maire ou Mme LAVIGNE ou Mme ESCALIER, adjointes

Mairie d'Ayrens : M. BONHOMMET, Maire ou Mme HEDON ou Mme BERCOT, adjointes

Mairie de St Paul des Landes : Mme BENITO, Maire ou Mme CHEVALIER, adjointe

Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme MONTEILLET, Maire ou Mme GAGNAIRE, adjointe

Mairie de Sansac : M. BAISSAC, Maire ou Mme BASTID, adjointe

CAF du Cantal : Mme SERONIE

Membre du CSE : titulaire : Anaïs LAVIGNE ; suppléante : Marion BERTHELEMY

## CONTACT

Centre socioculturel "A la Croisée des Autres"  
3 rue Pierre de Coubertin  
15130 Ytrac - 04 71 46 83 00  
site internet:  
[centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse](http://centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse)  
mail: [accueil@csalacroiseedesautres.fr](mailto:accueil@csalacroiseedesautres.fr)

# CCAS : LES RETROUVAILLES



Mis entre parenthèses pendant la crise sanitaire, le repas des aînés a réuni 116 sansacois le samedi 10 décembre. Ce repas, offert par la municipalité aux personnes de la commune de 65 ans et plus, a été préparé par Maxime Servant, traiteur à Laroquebrou, et servi par les membres du CCAS et de la commission Action Sociale. Pour la première fois, il a été suivi d'une animation proposée par la troupe L'Occitane dont la pièce de théâtre, en plus des chants et des danses, a ravi les personnes présentes dans la salle. Un grand merci également aux enfants de l'école, aux maîtresses et aux ATSEM pour les jolies cartes de

vœux qui ornent les tables. Un instant particulièrement chaleureux pour nos aînés, pour se rencontrer, échanger et partager un moment convivial.

Pour les personnes de 80 ans et plus qui n'ont pu assister au repas, c'est un colis qui leur a été distribué.

**En collaboration avec le CLIC un atelier mémoire** se déroule du 14 octobre 2022 au 5 mai 2023 de 10 h à 11 h 30 (hors vacances scolaires).

*Les membres du C.C.A.S  
et de la Commission Action Sociale*

## Vous-même ou l'un de vos proches êtes confronté à des difficultés ?

Le service d'action sociale est votre interlocuteur privilégié, pour vous apporter des conseils, vous accompagner dans la recherche de solutions, effectuer des demandes d'aides et vous orienter vers des services compétents.



**Les permanences sociales du conseil départemental** (pour prise de rendez-vous 04.71.46.99.63) :

- Pour les habitants d'Ytrac et Sansac-de-Marmiesse, possibilité de rendez vous :
  - les jeudis matins à la mairie d'Ytrac,
  - les mardis matins semaine paire à la mairie de Sansac-de-Marmiesse, semaine impaire à la mairie d'Ytrac.
- Pour les habitants des autres communes dont Ayrens, Lacapelle-Viescamp et Saint-Paul-des-Landes, possibilité de rendez-vous :
  - les mardis matins à la mairie de Laroquebrou,
  - les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis matins du mois à la mairie de Laroquebrou,
  - les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis matins à la mairie de Saint-Paul-des-Landes.

Des rendez-vous sont possibles également à Aurillac rue Alexandre Pinard, à l'Espace Georges Pompidou ou en visite à domicile.

## Vous avez 60 ans et plus ? Le CLIC vous propose des solutions pour mieux vieillir !

Accueil, écoute, information, orientation pour toute question relative à la vie quotidienne des personnes âgées.

### Permanence d'accueil tous les jours

de 8 h 30 à 12 h, 5 rue Eloy Chapsal à Aurillac  
Contact : 04 71 62 88 95

L'équipe du CLIC se déplace également à domicile

## Vous avez entre 16 et 30 ans ? Re3pairs vient à votre rencontre !



Isabelle et Corentin sont là pour vous accompagner  
07.65.88.82.61 / 07.65.88.82.55

## LA COMMUNE A HONORÉ SA CENTENAIRE



C'est en présence de sa famille, ses voisins, ses amis, des commerçants, des élus et des représentants du tissu associatif de notre commune qu'Irène ESCASSUT a fêté ses 100 printemps ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Habitante de notre commune depuis 2005, Irène, l'esprit toujours vif, occupait encore en ce jour sa maison située Rue de La Vidalie.

Née le 1<sup>er</sup> juillet 1922 dans la commune Lorraine de Belleville, elle se souvient d'avoir eu une enfance extrêmement heureuse en compagnie de ses trois sœurs, une enfance remplie de beaucoup d'amour à la maison.

Serait-ce le secret de sa longévité ?

Dans les années 40, pour ses 18 ans, son esprit contestataire comme elle le définit elle-même, l'a poussée à militer pour le droit de vote des femmes, droit qui a été obtenu en 1944.

Son mari qu'elle a épousé le 4 juillet 1942, à l'âge de 20 ans, est parti au régiment en 1937 et a été gravement blessé durant la libération. Resté six mois sans pouvoir marcher, il s'est cru démobilisé mais il a eu la surprise d'être rappelé par l'armée dans laquelle il restera finalement quinze ans avant de se reconvertir dans la sidérurgie.

Et c'est ainsi qu'en 1945, ils se sont retrouvés à Thionville, en Moselle, où ils resteront jusqu'en 1979, date de son licenciement. Irène avait 55 ans et une nouvelle vie commençait alors pour eux. Etant déjà venue à Maurs dans sa jeunesse et connaissant ainsi un peu la région, c'est finalement à Latronquière, dans le Lot, qu'ils ont fait construire leur maison dans laquelle ils vivront en couple jusqu'au décès de son mari, en octobre 1998.

Sous l'insistance de ses deux enfants, elle se décide à rejoindre son garçon dans sa commune de Sansac de Marmiesse. C'était en 2005 et elle n'avait alors « que » 83 ans.

Dix-sept ans plus tard, étant devenue au passage la doyenne de tous les sansacois ainsi que la doyenne des adhérents du centre socioculturel « A la Croisée des Autres », elle passe le cap des 100 ans, entourée de ses deux enfants, Maryvonne et Claude, de ses 5 petits-enfants, de ses 8 arrière-petits-enfants et de ses 2 arrière-arrière-petits-enfants.

Durant cet été 2022, en accord avec sa famille, Irène a décidé de déménager une nouvelle fois et a rejoint l'Ehpad La Louvière à Aurillac. Nul doute qu'elle s'y est déjà fait de nombreux amis, rajoutant ainsi quelques belles pages au long livre de sa vie.

## EMPLOYÉS MUNICIPAUX : REMISE DE MÉDAILLES

Ce n'est pas une manifestation courante qui a eu lieu en mairie en ce jour de février. En effet, parmi la douzaine d'employés communaux qui œuvrent à Sansac, trois d'entre eux ont été honorés de la médaille du travail.

Il s'agit de Claudie Crozat, médaillée d'or pour 30 de service, Laurence Cluse et Claude Volpilhac médaillés d'argent pour 20 ans de service.

Après avoir retracé la carrière de chacun d'eux, M. le Maire a remis les décorations accompagnées, comme il se doit, de cadeaux remis par les adjoints.

L'occasion pour nous de les féliciter ici pour leur longue collaboration accomplie avec sérieux et dévouement.



## LA RETRAITE A SONNÉ POUR CLAUDIE CROZAT



Après 39 années passées au service des sansacaises et des sansacois, notre secrétaire de mairie, Claudie Crozat, a fait valoir en ce début avril ses droits à la retraite.

C'est en présence de nombreux élus et employés communaux, actuels et anciens, que les maires ou

leurs représentants avec qui elle a travaillé, ont pu retracer la carrière de celle qui fut à leurs côtés durant leurs mandats respectifs.

Tous ont souligné son professionnalisme, sa constante disponibilité pour les administrés et ses collègues, son sens profond des rapports humains et son implication forte dans ce service public dont elle a eu la charge durant toutes ces années.

Claudie est rentrée directement dans la fonction publique territoriale en septembre 1980, à la mairie de Brezons, soit près de 42 ans au service des habitants, ce qui est remarquable et digne d'être souligné.

Recrutée comme secrétaire à la mairie de Sansac par M. Jean Delort en juillet 1983, elle a ensuite travaillé successivement avec M. Yves Debord de 1985 à 2001, M. Georges Juillard de 2001 à 2020 et M. Michel Baissac de 2020 à 2022.

Durant ces trente-neuf années, elle a vu notre commune se transformer, passant de 850 habitants environ à près de 1400. Elle a participé à la mise en place du centre commercial, des zones d'activités de Bargues et des Bessades sur lesquelles travaillent aujourd'hui près de 500 personnes, de la mairie actuelle et des nombreuses améliorations qui ont agrémenté notre commune durant toutes ses années.

Bravo et merci Claudie pour tout le travail effectué et nous te souhaitons une longue et heureuse retraite !

## ANNE MILLET, UNE SECRÉTAIRE PASSIONNÉE

Suite au départ en retraite de Claudie Crozat, il fallait trouver une remplaçante aux compétences confirmées. Le choix s'est porté sur Anne Millet...

Pourtant rien ne prédisposait Anne à devenir secrétaire de mairie. Arrivée de Normandie dans le Cantal à l'âge de 19 ans avec un bac agricole en poche, elle espérait commencer sa carrière professionnelle au plus tôt. Sa première expérience est un « emploi aidé » de 2 ans au collège et à l'école maternelle de St Mamet. Très vite, on la détache un jour par semaine pour travailler au secrétariat de mairie. Commence alors pour elle la découverte d'un monde nouveau. Elle assurera ensuite un remplacement d'un an et demi. Puis en 1995 elle est rappelée à nouveau pour remplacer une secrétaire malade. Elle y restera jusqu'en 2011. Entre temps elle se passionne, se forme auprès de ses collègues, passe les examens et est titularisée.

Voulant donner un second élan à sa carrière et profiter de ses examens, elle postule pour un poste supérieur et s'exile dans les Landes, pays d'origine de son mari. Elle y restera 10 ans.



En 2020 elle envisage avec son mari de retourner dans le cantal qu'elle affectionne particulièrement. En 2021, elle prend connaissance du poste vacant à Sansac. Ses compétences indéniables l'amèneront parmi nous dès le début de l'année 2022.

Anne est passionnée par son travail qu'elle réalise avec efficacité et toujours avec le sourire. Elle reconnaît qu'elle a eu un très bon accueil à Sansac, une motivation supplémentaire. Nous lui souhaitons une belle continuation professionnelle parmi nous.

## UN JEUNE PLEIN D'AVENIR

Le 14 juillet dernier, Tanguy Couderc a eu l'honneur de défiler sur les Champs-Élysées pour la fête nationale. Chaque année, une partie des polytechniciens a en effet la chance de participer à cet événement. Il s'agit pour eux d'un moment d'autant plus exigeant que c'est traditionnellement l'École polytechnique qui ouvre le bal des écoles militaires, afin de rappeler son ambition historique de servir l'intérêt général.

Après plusieurs semaines d'entraînement et de répétitions, défiler a constitué pour Tanguy l'aboutissement d'un parcours personnel et scolaire qui a débuté à Sansac. Originaire de cette commune, dans laquelle il a grandi, Tanguy a d'abord été scolarisé à l'école municipale, dont il garde un excellent souvenir. Après son baccalauréat, il a quitté Sansac et le Cantal pour rejoindre une classe préparatoire à Toulouse, puis à Lyon. À l'issue de celle-ci, il a rejoint les bancs d'HEC Paris, école de commerce qui lui a notamment permis d'acquérir des compétences en management. En complétant ce cursus par une licence de mathématiques, il a pu passer le concours de l'École polytechnique, qu'il a intégrée en 2021. Occasion pour lui d'acquérir des compé-



tences techniques et scientifiques, il s'y spécialise en mathématiques appliquées et en informatique.

Attaché à l'égalité des chances, Tanguy participe également à une initiative associative, du Cantal aux Grandes Écoles, qui vise à promouvoir l'accès aux grandes écoles et aux études supérieures exigeantes pour les jeunes issus de territoires ruraux. Il s'agit surtout pour les membres de cette association de mettre en place des interventions, des campagnes d'information, ou encore des dispositifs d'aides, afin d'atténuer certaines barrières psychologiques, géographiques ou financières.

## ACCUEILLIR LES NOUVEAUX SANSACOIS



Fin septembre, la municipalité a organisé, comme elle le fait régulièrement tous les deux ans, une soirée dédiée aux nouveaux habitants.

Dans un premier temps, la projection d'un diaporama leur a permis d'en savoir un peu plus sur leur commune, son patrimoine, ses réalisations, ses services et la fonction de chacun des élus.

Les 18 associations communales, par l'intermédiaire de leurs présidents ou de leurs représentants, ont ensuite présenté leurs domaines respectifs ainsi que les manifestations passées et à venir, de quoi peut-être inciter au bénévolat.

La dernière partie de la soirée invitait à la convivialité avec le verre de l'amitié et le buffet froid préparé avec soin par Evelyne, conseillère déléguée à l'animation.

Autant dire que la quarantaine de nouveaux sansacois a apprécié cette soirée somme toute très... accueillante.

## UNE NOUVELLE FÊTE DES VOISINS

Cet été, une partie de la rue du stade et de la rue des pêcheurs s'est réunie pour célébrer la fête des voisins.

Journée très conviviale où jeunes et moins jeunes ont partagé des rires, de la joie autour de mets apportés par chacun, le tout accompagné d'un beau temps et d'un duo à la guitare apprécié de tous.

A l'année prochaine !



# Les manifestations proposées



Ensemble vocal Voix Libres



Trois solistes en concert

## CONCERTS

Dans le cadre des Impulsions Musicales, **trois solistes, Fang Yi Lee au piano, Jérôme Pinget au violoncelle et Guillaume Plays au violon** se sont produits le 2 avril 2022 en l'église de Sansac de Marmiesse pour nous interpréter deux œuvres monumentales pour trio au piano.

Trio en mi bémol opus 100 de Frantz Schubert, chef d'œuvre par sa puissance lyrique et sa mélancolie poignante.

Trio en la mineur de Maurice Ravel influence et atmosphère basque.

Fin octobre, les sansacois ont pu se retrouver au fo... pour écouter le concert de l'ensemble vocal Voix Libres d'Aurillac qui nous ont interprété pendant 1 h 30 une quinzaine de chansons.

Ce concert était dirigé par Gérard Delbos, chef de chœur, et Cathy Florence, pianiste accompagnatrice.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet offert par la mairie et de desserts réalisés par les chanteurs.



## CHAMP LIBRES

Sans contrainte préfectorale, avec le soleil au rendez-vous, le public était nombreux pour assister au spectacle « La Montagne » par la compagnie les trois majors. Adaptation d'un film allemand des années 1930 sur une expédition en haute montagne qui se déroule en sept tableaux. Ce spectacle, entre auto-dérision et situations surréalistes, a été un moment apprécié des adultes et des plus jeunes.



# par la municipalité en 2022



## PROJECTION LE BURON

Film de **Léo Pons** : Thriller, Fantastique, Historique qui se déroule au cours de l'hiver 1943. Un officier Allemand pourchasse des résistants dans les environs de Salers.

Alors que la nuit tombe, il s'égaré dans les monts du Cantal et trouve refuge dans un mystérieux buron...

Ce court métrage a été projeté au foyer et a été suivi d'un échange avec le réalisateur et d'un pot de l'amitié.



Exposition Cécile Prunet

## EXPOSITIONS

ux expositions ont égayé la salle de la mairie.

ant l'été **François Vert** a choisi notre commune pour exposer ses tableaux.

ssionné depuis son adolescence d'arts, de musique, s et de photographies. En 1970 il réalise des toiles s sur toile. En 2002 il découvre les carnets de voyage mbre de la société artistique du Cantal. Ses peintures straites mais il fait aussi des toiles sur gravures.

**Prunet** artiste plasticien expose depuis novembre. me accomplie, elle a commencé très tôt à réaliser rtraits familiaux. Cécile utilise l'huile, l'acrylique, tels et autres matières pour représenter animaux, portraits, scènes de vie, paysages, fleurs.

Elle peut passer de la peinture à la couture comme à la sculpture.

le donne des cours d'arts plastiques à l'école dans le cadre du TAP.

on expo est visible jusqu'au 19 février 2023.

Les dessins de ses élèves ont fait l'objet d'une exposition fin décembre.

Chaque expo s'est terminée par un vernissage et un pot de l'amitié.

## DECORATIONS DE NOEL

En cette fin d'année 2022, notre commune s'est embellie une fois de plus de ses illuminations.

Bien que l'hiver ait eu du mal à s'installer, Noël a quand même pointé son nez et, dès la fin novembre, les décorations s'emparaient de l'église et de la traversée du bourg. Un peu plus tard, se fut le tour de la place du village et, comme chaque année, les yeux des petits et des grands se sont émerveillés.

Serait-ce cela la magie de Noël !



# INFORMATON SUR LE SITE INTERNET DE SANSAC DE MARMIESSE

Le nouveau site de Sansac de Marmiesse, a été publié au mois de février 2022. Au bout de quelques mois d'existence, il nous est revenu de nombreux questionnements quant à son utilisation. Voyons comment celui-ci fonctionne....

The image shows a screenshot of the Sansac de Marmiesse website with several callout boxes pointing to specific features:

- Top Header:**
  - Clicker sur l'image pour revenir sur la page d'accueil (points to the town image).
  - Lien avec la page Facebook de la mairie (points to the Facebook icon).
- Navigation Menu:**
  - Clicker sur chacun des onglets pour découvrir votre commune (points to the menu items: COMMUNE, VIE MUNICIPALE, VIE ASSOCIATIVE, POUR NOS ENFANTS, SERVICE - ECONOMIE).
- Information Travaux Section:**
  - Actualités importantes à faire défiler à l'aide des flèches (points to the 'INFORMATION TRAVAUX' banner).
  - Clicker pour en savoir plus sur l'info (points to the 'RNF22 - Contournement sud d'Aurillac' link).
- Agenda Section:**
  - Toutes les dates des manifestations prévues (points to the 'Agenda' section).
  - Flèches pour le défilement des pages (points to the navigation arrows).
- Services Section:**
  - Menus de la cantine (points to the 'Menus restaurant scolaire' link).
  - Tous les rendez-vous de l'assistante sociale (points to the 'Assistante sociale' link).
  - Infos diverses (points to the 'Boni à suivre' link).
  - Pour payer vos factures directement (points to the 'Paiement en ligne' link).
- Partenaires Section:**
  - Toutes les publications municipales (points to the 'Bulletin municipal' section).
  - Tous les sites de nos partenaires en direct (points to the 'PARTENAIRES' section).

**Footer:** N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos suggestions...



## VISITE DU DÉPUTÉ VINCENT DESCOEUR



Sur invitation de notre maire, nous avons reçu au printemps notre député, Vincent Descœur, pour une rencontre de travail suivie d'une visite de terrain. L'occasion aussi d'activer le relationnel entre la commune et les hautes sphères de l'état.

Nous lui avons présenté les réalisations et les projets de la municipalité et nous avons abordé la question des financements des communes rurales

face à l'explosion des tarifs de l'énergie. Mais si Vincent Descœur est à l'écoute, il est surtout une force d'idées et de propositions. Il a été particulièrement sensible à la fermeture de notre boulangerie et aux difficultés des commerces dans les zones rurales.

S'en est suivie une visite des installations municipales, notamment de l'école, où il a pris le temps de converser avec la directrice et une enseignante de la maternelle dont le bâtiment vient de subir des travaux importants de rénovations énergétiques. Enfin il a souhaité découvrir le jardin éducatif de permaculture. Une visite enrichissante pour tous.

## VISITE DE M. FERCHICHE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE ET SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC

Il l'avait promis depuis plusieurs mois, il a tenu parole. La visite de M. Ferchiche est particulièrement importante car il est un élément clé en ce qui concerne les financements de l'état pour les communes et tout particulièrement la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Les finances furent d'ailleurs le principal objet de discussion lors de sa rencontre avec les élus lors d'une table ronde en mairie.

Une visite de l'école et de la salle polyvalente lui ont permis de découvrir les nombreux travaux réalisés ces dernières années grâce, en partie, aux nombreuses subventions qui nous ont été accordées.

Il a aussi pu constater la vétusté de notre école élémentaire et l'exiguïté de la salle prévue pour l'accueil du périscolaire.

Le sujet des commerces et notamment de la boulangerie a aussi été abordé.

M. Ferchiche a ainsi pu se rendre compte de visu de l'objet des demandes de subventions à venir et nul doute qu'il y sera sensible.



### MOT DE MME BEAUDREY ET DE M. MORELLE, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE MAURS

Les dix-huit premiers mois de notre mandat de Conseillers départementaux du canton de Maurs furent riches : rencontres, échanges, découvertes qui nous permettent aujourd'hui de confirmer avec fierté que notre territoire est dynamique, volontaire et ambitieux.

A travers notre engagement et notre présence sur le terrain, nous avons pu mesurer l'implication des clubs et associations pour animer la vie de leur commune, de leur quartier ou de leur école.

Lors des événements auxquels nous avons participé, que ce soit lors du 29<sup>e</sup> tournoi U8/U9/U10/U11 organisé par l'amicale Sportive Sansacoise en mai dernier ou plus récemment lors du spectacle de pôle dance et de cerceau aérien proposé par l'association Jem'Pole Passion, nous avons constaté avec satisfaction à quel point le tissu associatif Sansacois est actif. Félicitations à tous les bénévoles qui s'engagent

avec dévouement pour faire vivre le sport, la culture et le lien social sur notre territoire !

Lors de notre présence à la rencontre annuelle Mairie-Associations, nous avons renouvelé notre engagement à accompagner les associations dans leurs projets. A l'image de l'APE, que nous avons aidée dans le cadre du Fonds Cantal Animation pour leur projet de voyage scolaire en Dordogne en 2023, ou de l'ACCA pour l'organisation de ses manifestations, nous sommes disponibles et à l'écoute pour soutenir la vie associative de notre canton.

Engagés à vos côtés, dévoués à notre territoire et à ses habitants, nous sommes comme vous les acteurs de cette dynamique locale qui se doit de perdurer pour la vitalité de nos communes et de notre canton !

Dominique Beaudrey

Florian Morelle



## La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2022.

### Eau

- 695 abonnés.
- 61 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance).

### Assainissement

- 559 abonnés au réseau collectif\*.
- 75 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC).

\*données à octobre 2022

**Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.**

### Environnement

- 3 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) dans le bourg, au terrain de sport et aux Bessades.
- 2 colonnes pour la collecte des textiles près du centre commercial.
- 8 nouveaux participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche).

Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

**Une question sur le tri ? Consultez le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr) ou la réglotte du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.**

### Transports

- Desserte par les lignes D et E (régulière ou en Transport A la Demande), ouvertes à tous les usagers munis d'un titre de transport.
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance.
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie.
- 24 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions) : 1 dossier validé à Sansac-de-Marmiesse en 2022 (renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur [eservices.caba.fr](http://eservices.caba.fr)).
- 2 158 km parcourus en 2021-2022 par le ramassage scolaire, pour 13 enfants bénéficiaires.

Avec l'ouverture de la gare routière du Pôle Mobilités d'Aurillac, les itinéraires des lignes périur-

baines ont été adaptés. Les horaires et plans des lignes sont disponibles auprès de la Stabus. L'arrêt urbain « Pôle Mobilités » est desservi par les lignes urbaines 3 et 6. Des correspondances sont possibles avec les lignes interurbaines de la Région et les lignes TER de la SNCF.

**Retrouvez toutes les infos sur le site [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr) ou en boutique Stabus – 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.**

### Urbanisme & Habitat

- 87 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (53 déclarations préalables, 22 permis de construire, 11 certificats d'urbanisme opérationnels, 1 permis d'aménager).

La CABA s'engage dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires des 25 communes de son territoire qui réalisent des travaux de rénovation de leurs logements. Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, [cantal@solihha.fr](mailto:cantal@solihha.fr)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur [caba.fr](http://caba.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

**Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - [serviceads@caba.fr](mailto:serviceads@caba.fr) - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur [www.caba.fr](http://www.caba.fr).**

### Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

## CONTACT CABA

### Siège

3 Place des Carmes  
04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement  
(hors heures de bureau)

04 71 46 48 60

Site Web : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

Facebook : [www.facebook.com/caba.official](https://www.facebook.com/caba.official)



## EXTENSION CONSIGNES DE TRI

### SIMPLIFICATION DU TRI : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation : je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! **TOUS les emballages et les papiers se trient.** A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les mêmes consignes s'appliquent partout en France : dans la commune où j'habite, celle où je travaille, celle où je suis en vacances... Le tri est plus simple ! Et l'objectif est le même pour tous : réduire au maximum le contenu de son sac poubelle noir.

#### Les nouveaux emballages en plastique

En pratique, désormais, tous les papiers et tous les emballages en papier/carton, briques alimentaires, métal et plastique se trient. Les nouveaux produits concernés par le tri sont principalement des emballages plastiques, en particulier :

- toutes les barquettes en plastique et polystyrène, les blisters (beurre, œufs, charcuterie, viande, fromage...);
- tous les pots, tubes et boîtes (yaourts, crème, cacao, sauce, cosmétiques...);
- tous les sacs, sachets et films (sacs de caisse, produits congelés, fromage râpé, bonbons, chips, packs de boisson ...).

Inutile de le laver (eau gaspillée inutilement), il suffit de bien le vider. Je le dépose dans la colonne ou le bac de tri en vrac, sans sac, sans les emboîter. Et bien sûr, je continue à déposer les emballages en verre dans la colonne à verre.

**Finalement, que reste-t-il dans le sac noir ?** Seulement les ordures ménagères résiduelles :

- les restes alimentaires (qu'on ne peut pas composter) ;
- les petits objets usagés (ex. : brosse à dent, cintre, stylo, adhésif, vaisselle cassée, pot de fleur...);
- les textiles sanitaires (mouchoir, coton, lingette, couche, protection périodique...).

Attention, pour pouvoir être collecté, ce déchet ultime ne doit pas être trop grand ni volumineux (il doit entrer dans un sac poubelle domestique d'environ 30 l), ni dangereux. Les déchets encombrants ou dangereux sont repris via une filière professionnelle (revendeur) ou en déchetterie.

#### Chacun est un maillon de la chaîne !

Sur le terrain, la CABA met en œuvre les adaptations nécessaires pour matérialiser les nouvelles consignes et absorber les volumes d'emballages supplémentaires :

- de nouveaux autocollants sur les colonnes d'apport volontaire qui reçoivent maintenant les emballages et les papiers ;
- la fréquence de collecte adaptée en fonction du remplissage des colonnes ou des bacs ;
- si besoin, l'ajout de colonnes/bacs.

Au quotidien, chacun de nous est aussi un maillon essentiel de la bonne gestion de nos déchets : par les choix de consommation ; par le tri d'un maximum des déchets pour qu'ils soient valorisés ; par le respect des contenants et des espaces publics. Quelques rappels (de civisme et/ou de bon sens...) : je dépose seulement les produits que les

bacs et colonnes peuvent recevoir ; je ne pratique pas de dépôt sauvage, ni à côté du bac ou de la colonne, ni dans la nature...

#### Plus d'informations :

- sur le Mémo tri distribué dans toutes les boîtes à lettre de la CABA et disponible en Mairie
- par mail : [contact@caba.fr](mailto:contact@caba.fr)
- par téléphone (Centre technique communautaire) : 04 71 46 48 50
- sur le site Internet : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

### LE RECYCLAGE SE DÉVELOPPE

Le tri se simplifie. Pourquoi cette évolution ? Elle répond à plusieurs enjeux citoyens, économiques et de développement durable :

- favoriser l'économie circulaire par le recyclage ou le réemploi qui se développent ;
- appliquer les réglementations européennes et françaises qui fixent des objectifs de valorisation de nos déchets et de réduction des tonnages résiduels à enfouir ou à incinérer ;
- économiser les ressources naturelles et contribuer à limiter les effets du changement climatique ;
- maîtriser les coûts du service public de collecte et de traitement, qui sont impactés par la hausse des charges (prix des prestations, coûts de l'énergie, taxes de l'Etat).

Les déchets quotidiens que nous trions et déposons dans les bacs et colonnes de tri ont représenté, en 2021 sur le Bassin d'Aurillac, 83 kg/habitant. Le verre est envoyé dans un centre spécialisé, près de Lyon, pour être traité et renvoyé en verrerie. Les emballages et papiers sont transférés à St-Jean-Lagineste (près de Saint-Céré) au centre de tri du SYDED du Lot, où ils sont séparés grâce à trois étapes de tri : mécanique, optique et manuel.

Au fil des ans, les évolutions technologiques permettent de trier et d'envoyer vers les filières de recyclage plus de matériaux, de plus petite taille ou de qualités diversifiées. De même, pour nos déchets occasionnels, les filières de reprise se multiplient : en déchetterie, auprès des revendeurs, des associations, colonnes textiles du Relais 48...

# RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Initiée par Michel Baissac lors du mandat précédent, cette rencontre qui se veut conviviale avant tout, a eu lieu le 18 novembre et pour la seconde fois de ce mandat après l'interruption due à la Covid-19 en 2020.

Elle a permis à l'ensemble des associations sansacoises et des élus de se réunir et de discuter de leurs projets, en présence de M. Florian Morelle, notre conseiller départemental.

Daniel Doly, conseiller délégué aux associations, en a profité pour rappeler quelques consignes pour un mieux vivre ensemble et donner des informations liées à la vie de la commune.

Puis, à tour de rôle, les associations ont présenté leurs nouveautés et leurs programmes pour 2023 qui semblent s'être sensiblement étoffés, peut-être pour oublier les années de restrictions.

Enfin, la soirée s'est terminée autour d'un buffet froid donnant du temps au dialogue, mais aussi aux rires et à la bonne humeur !

## A QUI S'ADRESSER ?

### ACCA

Président :  
Denis RIC  
Tél. 06 81 86 98 13  
*denis.ric@orange.fr*

### AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

Président :  
Stéphane FEYT  
Tél. 06 87 10 41 53  
*stephane.feyt@wanadoo.fr*

### ANCIENS COMBATTANTS

Président pour Sansac :  
Antoine FOURCAT  
Tél. 07 52 02 21 15

### APE

Président :  
Florian TAMAYO  
Tél. 06 72 07 85 28  
*sansac.ape@gmail.fcom*

### ASSOCIATION DE GOLF

Président :  
Jean PIGANIOL  
Tél. 06 07 42 60 57  
*jean@piganiol.fr*

### CANTAL PASSION

Président : Michel VIDAL  
Tél. 04 71 64 69 64  
*vidal.mich@orange.fr*

### DONNEURS DE SANG

Président :  
Pierre MESTRIES  
Tél. 06 31 86 78 10  
*pmestries@orange.fr*

### ENTRAIDE SANSACOISE

Président :  
Claude ESCASSUT  
Tél. 06 81 14 44 16  
*sansyclo@hotmail.fr*

### J2S SANSAC'ADOS

Président :  
Olivier VERNIOL  
Tél. 06 45 20 28 74  
*olivier.verniol@orange.fr*

### JEM'POLE PASSION

Président :  
Annabelle GAILLARD  
Tél. 07 71 00 38 49  
*jempolepassion@gmail.com*

### LOU GARAGNAS

Président :  
Lionel JUBAN  
Tél. 06 61 49 08 24  
*lionel.juban@orange.fr*

### RPE "LES PTITS LOU"

Présidente :  
Simone FAURE  
Tél. 06 89 40 35 36  
*rpelesptitslou@gmail.com*

### SANSAC GYM

Présidente :  
Anne-Marie SOULAQUES  
Tél. 06 49 47 65 55  
*amfs1970@laposte.net*

### SANSAC'RIFIS

Président :  
Pierre SIMOES  
Tél. 06 59 49 45 27  
*pierresimoes@orange.fr*

### SPORT CANIN 15

Président :  
Maxime GENRIES  
Tél. 06 80 11 59 78  
*maxysonfbt@hotmail.fr*

### VELO CLUB SANSAC ARPAJON

Président : Michel LOURS  
Tél. 06 74 82 94 43  
*lours.michel@neuf.fr*

### CANT'ALLONS NOUS

Présidente : Elisa Billoux  
Tél. 06 72 26 60 21  
*cantallonsnous@gmail.com*

# RELAIS PETITE ENFANCE « LES P'TITS LOU »

## Une année de transition



Après une longue période marquée par la covid, 2022 a été une année transitoire avec un retour progressif à la normale. Les efforts de chacun : animatrice, assistantes maternelles et familles ont permis de retrouver un fonctionnement satisfaisant.

### UN LIEU D'ANIMATIONS

Sur le territoire ouest-agglo de la CABA, le Relais Petite Enfance met en place des temps d'animation à destination des jeunes enfants accompagnés par leur assistante maternelle ou leur parent. Quatre matinées par semaine, l'animatrice aménage des espaces d'éveil et de jeux où les tout-petits découvrent, jouent, profitent et où les grands se rencontrent, échangent et partagent leur quotidien autour de la petite enfance. Un moment propice à la socialisation, au plaisir d'être ensemble, et à la convivialité pour tous.

En parallèle des haltes-jeux hebdomadaires, nous avons également proposé des spectacles petite enfance, des sorties en forêt de Branviel et au Puech des Ouilhes, des pique-niques, des accueils d'artistes pour des ateliers d'éveil thématiques autour de la motricité, des livres, de la musique ou de la découverte sensorielle. La sortie estivale des « P'tits Lou » a eu lieu au Jardin Conté à La Ségalassière où les enfants ont bénéficié d'un accueil privilégié autour d'un parcours sensoriel nature, d'un atelier « jardinage », d'une visite animée du jardin et d'une dégustation de tisane.

De plus cette année, nous avons pu reprendre les « ateliers partagés » avec la micro-crèche d'Ytrac et nous avons également proposé plusieurs animations communes avec le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance en mars 2022.

Au cours de cette année, sur le territoire, le Relais a accueilli plus de 80 enfants de moins de 3 ans, une vingtaine d'assistantes maternelles et une quinzaine de familles.



### UN LIEU D'INFORMATIONS

Au bureau du RPE, l'animatrice accueille les parents/futurs parents à la recherche d'informations autour des modes d'accueil petite enfance. Elle vous informe sur les démarches, les droits, les obligations et vous oriente vers les organismes compétents.

Avec le RPE, plusieurs assistantes maternelles agréées du territoire ont pu accéder à des formations professionnelles : « Parler avec un mot et un signe », « Sauveteur Secouriste au Travail ». Ouvert aux pro-

fessionnels de la petite enfance et aux parents, le relais a organisé plusieurs soirées d'informations, conférences, autour de l'accompagnement des jeunes enfants et du contrat de travail des assistantes maternelles agréées.



La matinée Portes Ouvertes, à la découverte du RPE, organisée (à Ytrac) en septembre, a accueilli une vingtaine de familles du territoire venue à la rencontre de nos assistantes maternelles qui avaient pour l'occasion revêtu leur plus beau-t-shirt de « Super Héros de la Petite Enfance » !

### LE BILAN FINANCIER

Le budget reste sain et présente un fonds de roulement suffisant pour faire face aux besoins. L'association a pu financer des formations, le renouvellement partiel du mobilier de bureau et des sorties pour les enfants.

### LE ROLE DE L'ANIMATRICE

Audrey a dû gérer encore les contraintes liées aux protocoles encore en vigueur sur une bonne partie de l'année. Les tâches administratives se sont alourdies, devenant de plus en plus chronophages.

De plus, les missions du RPE ont été redéfinies, les missions principales étant :

- 1 - Informer et accompagner les familles
- 2 - Informer et accompagner les professionnelles

### LES PERSPECTIVES

Lors du conseil d'administration du 25 octobre, une nouvelle organisation a été validée. En effet, les missions du RPE ayant été renforcées et souhaitant néanmoins conserver le même niveau d'activité « animations », nous avons fait le choix de procéder à un recrutement (mi-temps) d'un animateur(trice) de relais petite enfance, Audrey devenant coordinatrice du RPE.

Souhaitons que ce développement apporte satisfaction à tous, familles, professionnelles et surtout à nos p'tits lou.

Un grand merci aux membres du bureau, vice-président, secrétaire, trésorier qui m'ont accompagnée dans la gestion de l'association.

Simone FAURE

## SPORT CANIN 15



L'activité du club est toujours aussi intense avec un nombre d'adhérents conséquent qui œuvre toujours dans la bonne humeur. A noter que les utilisateurs participant aux cours d'éducation sont de plus en plus nombreux. C'est d'ailleurs une source incontournable de financement pour l'association. Cependant le concours national devant avoir lieu fin octobre a dû être annulé, faute à la pénurie d'essence. En effet, beaucoup de concurrents venant de loin et notamment du sud de la France, ont préféré renoncer à venir jusqu'à Sansac. A noter que le prochain aura lieu les 28 et 29 octobre 2023. Mais cette annulation a eu des conséquences sur notre fonds de roulement. Nous devons à présent penser à le consolider en organisant, pourquoi pas, une manifestation au centre bourg. Merci à tous ceux qui nous soutiennent. Nous, on continuera à soutenir nos chiens.

## VELO CLUB SANSAC ARPAJON

### Merci à tous les participants de la troisième édition de la Sansacoise.

Ils étaient 77 à s'élancer sur les 74 km du parcours. C'est un ruban multicolore qui s'est ébroué en direction du barrage de St Etienne Cantalés, puis Laroquebrou et son château. Passé le pont, c'est Siran et son musée de l'accordéon, instrument si cher au cœur des cyclistes, qui attendaient ce long cortège vélocipédique, avant un changement de direction vers la chapelle du Bourniou et le ravito tant attendu et très apprécié. Après ce petit réconfort c'est le plat de résistance. Nous sommes au cœur du terroir charcutier et les cyclistes vont s'en payer une tranche. Le menu promet d'être salé... Côte de Parlan, côte de l'Estancade, côte du Maudour... Il ne s'agit point de Sauternes ou de Médoc mais de vraies ascensions sur ces petites routes cantaliennes escarpées ou le goudron dégouline comme un coulis de mûres qui tente de s'échapper de l'assiette. C'est là que les cuisses commencent à durcir, comme des jambons affinés dans les séchoirs de Parlan, de Cayrols ou du Rouget. "Si j'aurais su j'aurais pas venu" (1) comme aurait dit petit gibus, mais tous continuent, en ayant dans la tête cette image du petit bosquet sur le parking du centre commercial de Sansac, ou l'organisation a prévu le petit pot de l'amitié qui fera du bien.



Encore merci à tous les participants pour leur bonne humeur et l'ambiance conviviale créée autour de cette épreuve.

Si les clubs cyclistes du bassin Aurillacois, l'ACVAurillac, Naucelles Team Cycliste, et VC Sansac Arpajon étaient les mieux représentés, certains étaient venus de plus loin, Murat, Mauriac, Maurs, et même du Tarn... Un merci particulier aux

jeunes du team INCA, ces "enfants du soleil", qui ont apporté à la Sansacoise 2022 une touche d'exotisme et leur sympathique présence a été appréciée de tous.

Rendez-vous est pris pour la quatrième édition le samedi 9 septembre 2023... si tout va bien.

### HOMMAGE À JEAN-PIERRE LAVIGNE



A l'occasion du challenge René Issiot et du souvenir Jacques Martinet, en hommage à ses amis, Jean Pierre Lavigne a reçu la médaille de vermeil de la FFC. Après une carrière cycliste courte mais intense aux côtés des meilleurs coureurs de l'époque avec qui il rivalisait d'égal à

égal, tels que René Pouget, l'actuel président du comité départemental de cyclisme, Fernand Farges, Claude Aigueparse, Georges Issiot et bien d'autres... Jean Pierre est désormais et depuis 42 ans un dirigeant dévoué à la cause cycliste. Un périple seulement interrompu quelques années le temps de construire un nid douillet à Sansac, la commune de son enfance.

Sa présence rassurante à mes côtés depuis le décès de René Issiot en 1996, avec qui il fonda le vélo club Sansac Arpajon au côté de Jacques Martinet, Antoine Fourcat et Jean Gauthier notamment, m'apporte la sérénité nécessaire à la gestion de l'association. Sans lui je ne serais sûrement plus là... J'ai l'habitude de l'appeler "Mac Gyver" car avec Jean- Pierre, il n'y a jamais de problèmes mais seulement des solutions...

Félicitations Jean Pierre pour cette médaille de vermeil, grandement méritée, et merci pour ton dévouement sans faille, plus qu'un dirigeant tu es avant tout mon ami.

*Michel Lours*

(1) Référence au Roman de Louis Pergaud « la guerre des boutons ».

# Groupement YTRAC-SANSAC-ROANNES



Le bilan présenté pour la première année d'existence du groupement YTRAC-SANSAC-ROANNES a été plus que positif. L'implication et la volonté des 4 clubs de l'E.S. Roannes, d'Ytrac Foot, de l'Entente Ytrac Football Jeunes et de l'A.S. SANSAC de faire

vivre au mieux l'ensemble des 145 jeunes présents a été à la hauteur des attentes malgré de nombreux points encore à améliorer.

Cette année, les effectifs sansacois sont en hausses et passent de 41 à 53 licenciés. Cette hausse nous conforte dans notre chemin de mutualisation des moyens et des effectifs avec nos clubs voisins. Le groupement stabilise aussi et augmente même légèrement ses effectifs, comptant aujourd'hui 153 joueurs, accompagnés par 9 éducateurs sansacois parmi les 23 qui composent le groupement.

Le cahier des charges, pensé et établi pour que les 4 clubs se sentent impliqués et se retrouvent dans des valeurs simples, semble bien fonctionner même si des améliorations sont encore attendues.

Les ambitions sont restées mesurées la première année afin que tous les acteurs prennent leurs marques, trouvent leurs places au mieux. 3 catégories ont attiré un peu plus les regards. Les U15 ont atteint la finale de la coupe Gravière et même obtenu le droit d'évoluer cette année en régionale 2. Les u9 et les u11 ont collectionné de belles places d'honneur dans divers tournois.

L'appui et le soutien des 3 municipalités ont été accueillis avec reconnaissance de la part des 4 clubs. Le groupement est toujours à la recherche de financements et de personnes désirant s'occuper de postes pas forcément sportifs.

Nous rappelons que vos enfants peuvent venir s'initier à tout âge lors des entraînements pendant les créneaux ci-dessous.

	Date de naissance	Jour entraînement	Horaires	Lieu	Equipe
U6	Nés en 2017	Mercredi	14h15-15h15	LE BEX	6/15
U7	Nés en 2016	Samedi	10h30-11h30	LE BEX	3 équipes
U8	Nés en 2015	Mercredi	15h30-16h45	LE BEX	8/20
U9	Nés en 2014	Samedi	18h-19h	LE BEX	3 équipes
U10	Nés en 2013	Lundi	18h-19h30	LE BEX	23/42
U11	Nés en 2012	Mercredi	17h15-18h45	LE BEX	3 équipes
U12	Nés en 2011	Mercredi	18h-19h30	YTRAC	6/25
U13	Nés en 2010	Vendredi	17h30-19h	YTRAC	2 équipes
U14	Nés en 2009	Mercredi	15h-16h30	SANSAC	7/22
U15	Nés en 2008	Vendredi	18h-19h30	SANSAC	1 équipe
U16	Nés en 2007	Mardi	18h-19h30	LE BEX	3/31
U17	Nés en 2006	Mercredi	18h-19h30	LE BEX	1 équipe
U18	Nés en 2005	Vendredi	18h-19h30	LE BEX	

La première manifestation collective à Noël avait malheureusement été annulée l'an passé. Cette année, elle se déroulera le mardi 20 décembre au foyer de Sansac et verra les enfants recevoir encore de beaux cadeaux. Les enfants participeront à divers tournois durant la deuxième partie de saison. Les premiers résultats et l'assiduité de toutes les catégories aux entraînements laissent penser à un bel avenir pour l'ensemble de nos jeunes licenciés sansacois.

*Un car podium de la FFF pour le 29<sup>e</sup> tournoi.*



Comité de pilotage : Stéphane FEYT et Philippe JACQUEMART

U8-U9	U10-U11	U12-U13
Julien LAUBIE Anli MOUBALIA	Philippe JACQUEMART - Ludovic JOUVE Sébastien ANDRIEU - Arnaud POUJOL	Christophe HURGON Joffrey CHARMES - Adrien ONILLON



*L'équipe U11 se classe 3<sup>e</sup> du tournoi 2022.*

Pour tous renseignements,  
vous pouvez contacter le

**06 87 10 41 53**

et consulter les informations sur  
<https://www.facebook.com/YtracSansacRoannes>.



## AMICALE SPORTIVE SANSACOISE



La saison 2021-2022 s'est terminée au mois de juin lors d'une belle assemblée générale qui s'est tenue dans la salle du restaurant La Taverne à Aurillac. Le bilan sportif était un peu plus noir que d'habitude avec le retour de l'équipe fanion au niveau départemental après une saison qui avait plutôt bien commencé avec un 5<sup>e</sup> tour de coupe de France. Tout un tas de facteurs sont venus se mettre en travers de la route des équipiers premiers qui n'ont pas pu éviter cette rétrogradation après 25 saisons d'affiliées au niveau régional. L'équipe réserve sauvait sa place inextrémis en départementale 3 et l'équipe 3 n'avait pas pu terminer son championnat déclarant forfait à 4 matchs du terme de la saison.

Malgré tout ce constat, le club qui a dû aussi essuyer un léger déficit sur la saison, décidait de repartir de plus belle dans un climat apaisé avec une arrivée massive de joueurs dans le groupe sénior et chez les jeunes pour porter le nombre de licenciés à 150.

### L'INTERSAISON

Après une préparation différente et plus longue que d'habitude, les nouveaux arrivants ont pu faire bien connaissance avec les plus fidèles sansacois. Après le succès de l'an dernier, une nouvelle journée de cohésion a eu lieu à Rénac plage où de nombreux joueurs ont passé une journée ludique, aquatique et fédératrice.

Coté staff, Ludovic Chambon, après un retour en équipe 3 la saison précédente, a pris en charge l'équipe réserve en remplacement d'Alain Vedrenne en partance pour un autre projet auprès de jeunes dans un autre club. L'équipe 3 a été confiée à Philippe Jacquemart, déjà en charge d'équipes de jeunes au sein de notre groupement. L'équipe fanion

et l'organisation des entraînements sont restés sous la responsabilité de David Gauzins.

Au niveau des dirigeants, pas de nouvelles recrues cette année, mais le club ne désespère pas voir l'arrivée de personnes qui souhaiteraient s'investir auprès de l'équipe en place. Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Le point d'orgue et de fierté de la saison est venu de la grande réussite du 29<sup>e</sup> tournoi de jeunes du club qui a vu la présence de 480 enfants âgés de 7 à 10 ans sur les installations du club. Un record pour cet événement qui a mobilisé plus de 60 bénévoles sansacois sur la journée du 7 mai.

### LA SAISON EN COURS

La saison de l'équipe fanion a commencé par la coupe de France et les sansacois ont malheureusement dû s'incliner au deuxième tour à la loterie des tirs aux buts, après un match qu'elle aurait dû emporter. En championnat, elle se classe 7<sup>e</sup> après 9 journées. Les joueurs ont mis un peu de temps à digérer la relégation et, du fait des nombreuses équipes reléguées de la saison passée, se retrouvent dans une belle poule de championnat de Départementale 1 à disputer de belles rencontres accrochées. L'entrée en lice en coupe du Cantal a été difficile, mais malgré une élimination précoce, elle pourra défendre ses couleurs prochainement en coupe Combourieu.

L'équipe réserve a, quant à elle, très bien débuté son championnat et n'a connu sa première défaite que lors de sa huitième rencontre alors qu'elle occupait une belle première place. Elle joue à fond son rôle de vivier pour l'équipe fanion.



L'équipe 3 a débuté la saison avec un excellent état d'esprit et permet à tous les licenciés du club de pouvoir évoluer tous les week-ends. Elle se classe 4ème de sa poule après avoir un temps été en tête du championnat. Elle s'est malheureusement inclinée elle aussi aux tirs aux buts en coupe Barrès sur le terrain d'Ytrac Foot (3).

Pour la suite de la saison, nous attendons la reprise des championnats après la trêve avec détermination et des ambitions pour les 3 équipes en championnat, et un très bon parcours en coupe pour l'équipe fanion.

Cette année le club se pose encore la question pour l'engagement d'une équipe vétérans pour la fin de saison. Un point sera fait rapidement pour tenter de construire un effectif conséquent pour ce championnat toujours convivial et sympathique mais qui demande un investissement important et soutenu de tous les acteurs.

### UN CLUB TOUJOURS UNI

Malgré un retour à l'étage inférieur, les différentes équipes attirent encore du monde au municipal en ce début de saison. Il y règne toujours un agréable parfum de convivialité. L'image que véhicule le club est toujours très positive, ceci en grande partie grâce à l'équipe dirigeante toujours soudée autour de son président. Elle assure le bon fonctionnement du club et accomplit de nombreuses tâches pour le plus grand confort de tous.

Jean-Marc Lacambre et Eric Canis arbitrent tou-

jours pour le club et permettent ainsi d'être en règle avec le statut de l'arbitrage.

Depuis plusieurs années maintenant, toutes les actualités et les résultats sont toujours à suivre sur la page web consacrée au club sur le site de la commune et celle-ci va reprendre vie après une petite pause. Vous y trouverez les classements, les convocations et autres informations sur les matchs de la saison ainsi qu'une présentation de tous nos partenaires.

Après quelques années sans pouvoir organiser au mieux nos manifestations, on vous donne rendez-vous à notre concours de belote le dimanche 8 janvier et la soirée du club le samedi 28 janvier.

L'ensemble des licenciés de l'Amicale Sportive Sansacoise remercie encore une fois tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club, tous ceux qui témoignent leur soutien et leur sympathie (la municipalité, les employés communaux, nos nombreux et fidèles sponsors, les sansacois réservant toujours un bon accueil lors du passage des calendriers...). L'amicale vous donne rendez-vous au stade municipal pour partager avec nous des moments sportifs et conviviaux. Cette année sera l'occasion pour nous de célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire du tournoi de jeunes avec les catégories U8-U9 et U10-U11. Il aura lieu le week-end du 8 mai 2023 et devrait toujours contenir de nombreuses animations et sûrement de belles surprises.



Le dernier match de ligue de l'équipe fanion à Cournon avec le soutien de nombreux dirigeants ayant sillonné l'Auvergne pendant 27 saisons.

Président	Stéphane FEYT	Vice-présidents	Marc DELMON et Francis MALBERT
Secrétaire	Emilie LAUBIE	Trésorière	Angélique JACQUEMART
Bureau	Philippe MORILLON, Gérard QUIERS, Yann ROLLAND et Benoit VERDEILLE		
Dirigeants	Jean-Marc AUTHIE, Jean-Pierre BELARD, Eric CANIS, Laurent CHABRIER, Jean-Luc CHASTAN, Albert FEYT, Philippe JACQUEMART, Julien LAUBIE, Nicolas MOYNAC, Germain NUGOU, Jean-François PRUNET, Jean-François TISSANDIER, Michel TROUPEL, et Roger VIGIER		

## LE GOLF DE HAUTE AUVERGNE



L'année 2022 aura été une année faste pour l'Association Sportive du club de golf de Haute Auvergne.

En effet le nombre de licenciés aura franchi pour la 1ère fois le seuil des 300 licenciés. Que de chemin parcouru depuis la reprise il y a 5 ans par l'actuel bureau de l'Association qui ne comptait alors que 113 licenciés.

L'avenir est également assuré avec la présence d'une cinquantaine de jeunes rassemblés au sein de l'école de golf qui a vu au cours de l'année renouveler son label fédéral. Merci à Léo de Greef notre pro ainsi qu'aux bénévoles qui animent ces séances.

Nos jeunes se sont déplacés à plusieurs reprises sur le golf de Totche pour s'entraîner sur un parcours différent et sur le golf des Volcans à Orcines pour disputer la Golf Team régionale. A cette occasion Inés Bousquet est devenue championne d'Auvergne de sa catégorie.

Sur le plan sportif la grande satisfaction vient de l'équipe mid-am homme (25-50 ans) qui a remporté le championnat du Cantal par équipe ainsi que le challenge d'Auvergne disputé sur 5 journées sur différents golfs d'Auvergne. Elle s'est qualifiée pour la promotion nationale qui s'est déroulée sur le golf de Digne les Bains et a malheureusement échoué en barrages pour l'accession à la 4ème division nationale en s'inclinant de peu 2 victoires à 3.

Lors du challenge d'Auvergne l'équipe seniors homme s'est classée 6<sup>e</sup>, et l'équipe mid-am 2 a fini pour sa part 5<sup>e</sup>. Chez les dames, l'équipe mid-am s'est classée seconde et l'équipe seniors 3<sup>e</sup>.

Notre pro Léo de Greef va quitter le club en fin d'année pour prendre la direction sportive et administrative du club de Totche. Il sera remplacé dès le 1<sup>er</sup> janvier par Marvin Chassagnac, membre de la PGA qui officiait jusque là au golf du Montal.

## JEM'POLE PASSION

Née le 26 octobre 2020, l'association Jem'Pole Passion est forte d'une grande évolution. Au démarrage et suite à l'arrêt de l'activité pole dance dans une salle de sport aurillacoise, Emeline Jotte, formée par la compétitrice internationale Ophélie Screve, directrice de studio à Brive la Gaillarde, a décidé de ne pas abandonner cette activité en vogue. C'est donc le 9 juin 2021, à la levée des restrictions sanitaires, que l'activité de pole dance a pu démarrer avec une quinzaine de passionnées et quelques novices. Cette discipline gymnique rattachée à la Fédération Française de Danse et à la Fédération Pole Sport France a pour ambition de trouver sa place au sein des jeux olympiques. Loin de la pole issue du monde de la nuit, cette nouvelle utilisation sportive est en plein essor actuellement. Pour compléter cette activité, sont arrivés par la suite le cerceau aérien, issu des arts du cirque, et la pole exotique, plus chorégraphiée et plus sensuelle. Un peu plus de 2 ans après sa création, l'association compte une cinquantaine d'adhérentes venues de toutes les contrées du Cantal.

L'association propose deux représentations par an à la salle polyvalente de Sansac-de-Marmiesse. La 4<sup>e</sup> édition a été un réel succès avec une salle comble et un public ravi du spectacle. Lors de cette soirée, des chorégraphies sont créées et présentées dans les trois disciplines. Ce ne sont pas moins de 27 adhérentes qui sont montées sur scène ce jour-là. Toutes celles qui le souhaitent peuvent participer en duo ou trio et ce quel que soit leur niveau, leur physique, leur âge etc. Je crois qu'une phrase restera dans ma mémoire à vie, c'est celle de Michel Baissac, Maire



de Sansac, qui durant la soirée a dit « C'est magnifique Emeline, et voir des femmes de tout gabarit sur scène est la plus belle des victoires ». L'association réitère donc ses mercis à notre commune et à nos élus présents ce soir-là.

**La 5<sup>e</sup> édition est prévue le samedi 3 juin 2023 à la salle polyvalente.**

Chaque spectacle amène son lot de nouveautés alors surtout n'hésitez pas à nous rejoindre.

**Nouveau bureau :**

Présidente : Annabelle Gaillard

Trésorière : Maryline Barthe

Secrétaire : Vanessa Villard



## SANSAC GYM



Suite au Covid et au départ à la retraite de notre animatrice Ghislaine Boudou, "Gigi", qui nous donnait les cours depuis plus de 25 ans, la reprise de Septembre 2022 fut rude pour retrouver une animatrice à sa hauteur. Mais nous y sommes arrivés, avec deux nouvelles, Magdalena et Céline, sans compter Lola qui anime les cours seniors depuis maintenant 3 ans.

Actuellement nous comptons 38 adhérents dont quelques nouvelles adhésions.

### Sansac Gym c'est aussi :

- Le loto qui attire de plus en plus du public.
- La Sansacoise qui cette année a fait une pause mais se reconduira certainement en 2023.
- Une sortie à la journée en car qui, cette année, a eu lieu le 25 septembre et qui s'est encore déroulée dans une bonne ambiance avec, au programme, l'Aventure Michelin et le sommet du Puy de Dôme en petit train.
- Le marché de Noël du 4 décembre qui, pour sa deuxième édition, a eu encore un grand succès. 28 stands présents qui ont fait le bonheur des visiteurs tout au long de la journée, 149 repas + 60 assiettes d'huîtres ont été servis et, bien sûr, la visite du Père Noël a ravi les enfants.

Pour cette journée, l'ensemble des adhérents tient à remercier tous les visiteurs, les exposants, les béné-

voles d'associations, l'APE pour la déco du foyer, Sansac'Rifis, L'entraide Sansacoise, J2S, et l'ACCA de leurs aides tout au long de la journée, ainsi que les employés communaux et la mairie.

Personnellement je tiens à remercier l'ensemble du bureau et des adhérents pour la confiance qu'ils me font.

Bonne Année à tous !

Anne- Marie

### Nouveau bureau :

Présidente : Soulaques Anne-Marie  
 Vice-présidente : Falières Bernadette  
 Trésorière : Dacunha Sylvie  
 Trésorière adjointe : Verniol Laurence  
 Secrétaire : Laubie Karine  
 Secrétaire adjointe : Saintobert Cathy  
 Autres membres : Ginette Galtié, Jeanine Guy, Eliane Turlan, Marie Labrunie et Raymonde Ferreira.

### Nouveaux horaires :

Lundi "Magda" 20 h - 21 h  
 Mardi "Lola" 9 h 30 - 10 h 30  
 Mercredi "Céline" 19 h 30 - 20 h 30

### Horaires pendant les vacances Scolaires :

Lundi "Lola" 20 h 15 - 21 h 00  
 Mardi "Lola" 9 h 30 - 10 h 30  
 Mercredi "Lola" 19 h 45 - 20 h 30



## SANSAC'RIFIS, LE RENOUVEAU

Après les années compliquées par la crise sanitaire, nous avons enfin pu nous retrouver cet été pour la fête, une reprise qui nous a encouragés à continuer d'animer notre village.

Avec un bureau récemment renouvelé, nous sommes déjà au travail pour que **la fête 2023, qui se déroulera le samedi 15 juillet**, soit une réussite pour toutes les générations sansacoises !

Mais comme juillet nous paraît trop loin pour se retrouver, nous organiserons, le **samedi 18 mars 2023, une soirée Saint Patrick** pour laquelle on vous attend nombreux.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook Sansac'rifis pour suivre nos actualités.

Enfin, je souhaite remercier tous les bénévoles qui permettent à notre association de pouvoir continuer ainsi qu'au nouveau bureau pour son implication, et bien sûr les sansacois, qui, par leurs présences, nous motivent à animer notre village.



## FNACA

### YTRAC - ST PAUL DES LANDES - SANSAC DE MARMIESSE

Après un peu plus d'un demi-siècle, le comité essaie de faire perdurer sa participation aux différentes manifestations commémoratives : 19 mars, 08 mai, 11 novembre.

Il continue également les visites aux camarades malades avec un colis très apprécié.

Le comité remercie la municipalité pour l'octroi de la subvention, les gerbes et les vins d'honneur.

Bonne année et bonne santé à tous.

*Le bureau, Antoine Fourcat*



## CANT'ALLONS NOUS

### Deux cantaliennes en route pour le 4L Trophy.

Ces deux jeunes, c'est nous ! Élixa Billoux une sasnacoise de 23 ans, salariée chez Osmose communication et Isabelle Monier une rougetoise âgée de 23 ans agricultrice à Omps.

Après plusieurs mois de préparation intense, nous sommes l'équipage n° 1263 et prenons le départ le 16 février 2023 pour la 26<sup>e</sup> édition du 4L Trophy.

### Le principe ?

Il s'agit du plus grand rallye raid 100 % jeune d'Europe, à vivre à deux dans une 4L. Équipées d'une boussole et d'un roadbook, nous devons chaque jour rallier un point A à un point B sans aucun système GPS. À bord de notre Renault 4L, nous traverserons les grands espaces du sud-est marocain et irons à la rencontre des populations locales. Dix jours d'aventures et près de 6 000 kilomètres sur les routes de France, d'Espagne et sur les pistes du Maroc, au cours desquels nous vivrons une expérience exceptionnelle. En 2022, lors de la 25<sup>e</sup> édition du raid, ce sont près de 900 équipages qui se sont élancés depuis la Halle d'Iraty à Biarritz à bord de la mythique Renault 4L. La course se joue au nombre de kilomètres parcourus.



### Une course humanitaire

En participant au 4L Trophy, nous aurons l'opportunité de soutenir 4 associations.

Depuis plus de quinze ans, Désertours travaille en collaboration avec l'association Enfants du Désert pour œuvrer sur le terrain : 26 salles de classe ont été ouvertes depuis 2012, 260 000 enfants ont bénéficié du matériel scolaire et sportif et plus de 70 projets ont vu le jour. Nous aiderons également l'antenne du Pays basque de la Croix-Rouge française en réunissant près de dix kilos de denrées alimentaires non périssables. Plus de 20 000 repas seront distribués aux familles. A ces deux associations s'ajoute le soutien à l'association Cap Eco Solidaire qui mène des actions en lien avec la protection de l'environnement et la branche marocaine de Surf Rider Foundation.

Nous sommes donc extrêmement fiers de représenter notre région au sein d'une telle aventure humaine qui va rassembler près de 2 200 étudiants et jeunes actifs de tous horizons.

### La recherche de nouveaux sponsors

Afin de pouvoir partir notre association doit réunir un budget total de 9 300 euros permettant de financer les 3 390 euros de frais d'inscription ainsi que l'achat et les frais de réparation du bolide. Nous proposons en échange la possibilité d'afficher le logo de l'entreprise sur notre 4L et une publicité sur les réseaux sociaux.

### Nous suivre

Que diriez-vous de suivre notre aventure sur les réseaux sociaux ? Sur notre page Facebook et Instagram cant'allons nous.

### Nous contacter

Si vous avez des questions ou êtes une entreprise et désirez nous joindre, vous pouvez nous écrire à [cantallons-nous@gmail.com](mailto:cantallons-nous@gmail.com)

# L'ENTRAIDE SANSACOISE

L'année 2022 a été la renaissance pour l'ENTRAIDE SANSACOISE qui a beaucoup souffert durant 2 années de Covid. Elle compte 52 adhérents.

**Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022**, Mme Irène ESCASSUT fêtait son 100<sup>e</sup> anniversaire.

Irène fut Vice-Présidente de l'Entraide Sansacoise pendant 8 années et adhérente du club jusqu'à ce jour.

Pour cette occasion, La Municipalité a tenu à honorer Irène, entourée de toute sa famille, des adhérents de l'Entraide Sansacoise, de ses amis et voisins. Malgré ses problèmes de vue et son grand âge, Irène était heureuse de venir le mercredi après-midi partager un moment de convivialité. Irène est maintenant en maison de retraite et est très heureuse et partage beaucoup d'activités avec ses nouveaux amis.

Nous avons été très heureux de la revoir en pleine forme pour le repas « tête de veau » et également à notre assemblée générale.

Nous lui souhaitons une bonne santé.

## MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022

### Reprise des cartes

Tous les mercredis après-midi, de 14 h à 17 h, du mois de septembre à juin, les adhérents qui le désirent se retrouvent à la salle polyvalente pour jouer à la belote, scrabble, triominos, etc.

**Voici le programme de l'année 2022 :**

## MERCREDI 26 JANVIER : GALETTE DES ROIS

Les adhérents de L'Entraide Sansacoise se sont réunis à la Salle Polyvalente mercredi 26 janvier pour déguster la galette des rois.

## VENDREDI 25 MARS : Sortie CHATEAU DE BELCASTEL, CAVES DE MARCILLAC

Le matin nous avons visité le Château de Belcastel et son village. Ensuite nous nous sommes rendus à l'Auberge de la Frégière de Clairvaux (Aveyron), où nous avons dégusté un excellent repas (soupe de campagne, terrine de pâté, saucisse à l'huile, salade de lardons et fromage, porcelet à la broche, stockfish, assortiment de légumes, plateau de fromages, croustade aux pommes. L'après-midi visite des Caves de Marcillac.

Une agréable journée.

## SAMEDI 14 MAI : COCHON (JAMBON) A LA BROCHE à la Salle Polyvalente

C'est la 1<sup>ère</sup> année que l'Entraide Sansacoise organisait un repas cochon à la broche (jambons). 65 personnes ont répondu présentes. Le repas a été préparé et servi par l'Auberge Occitane de St Mamet. (Salade piémontaise, betterave rouge, Jambon à la broche, truffade, tartelettes aux fruits).

## VENDREDI 24 JUIN : CROISIERE CAHORS ST CIRQ LAPOPIE

Nous avons embarqué à Cahors à bord du Fénélon pour un déjeuner croisière commenté en direction de Saint-Cirq-Lapopie (passage d'écluses, chemin de halage, falaises de Bouziès, Château d'Arcambal, Laroque des Arcs, méandres de cahors). Repas sur le bateau : apéritif local « le Fénélon » (vin de cahors, eau de noix, crème de cassis), ficelle de foie gras de canard pannée aux noisettes, confit de canard, gratin de pommes de terre, tomate confite, flan de légumes, rocamadour et salade verte, tarte aux noix et crème anglaise.

Arrivée à Saint-Cirq-Lapopie et visite du village.

## LUNDI 12 SEPTEMBRE : SORTIE ROCAMADOUR ET PADIRAC

Visite guidée de la Cité sacrée de ROCAMADOUR ; Repas

à ROCAMADOUR (salade de rillettes de canard, confit de canard, pommes campagnardes, dessert).

Visite du gouffre de PADIRAC à 103 m sous terre à bord de barques, où nous sommes passés de 38° à 13°.

Une agréable journée malgré la canicule.

## DIMANCHE 6 NOVEMBRE : QUINE

Nous organisons notre 2<sup>e</sup> quine qui a remporté un énorme succès, nous obligeant à refuser du monde, faute de place.

Nous tenions à remercier tous les commerçants et autres qui ont bien voulu nous offrir des lots, tous nos adhérents qui ont joué le jeu en achetant des cartons et en nous récupérant des lots, tous ceux qui se sont déplacés pour venir jouer des cartons et les membres du bureau qui ont œuvré pour que ce quine soit une belle réussite.

## SAMEDI 26 NOVEMBRE : TETE DE VEAU

97 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le Repas « tête de veau » préparé par l'Auberge Occitane. (soupe, tête de veau, pommes de terre vapeur, fromage et gâteaux). Nous avons été très heureux de revoir notre centenaire, Mme Irène ESCASSUT, en pleine forme.

## SAMEDI 3 DECEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENTRAIDE SANSACOISE

L'A.G. s'est déroulée à la Mairie en présence de Mr le Maire, Michel BAISSAC, M. Daniel DOLY, Conseiller Municipal Délégué en charge des Associations, tous deux adhérents de L'Entraide Sansacoise. A la fin de l'assemblée générale, un apéritif nous a été offert par la municipalité. Ensuite nous avons pris le car qui nous a amené à l'Auberge Occitane à St Mamet où un excellent repas nous a été servi.

## PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023

MERCREDI 25 JANVIER : Galette des rois à la salle polyvalente

MARDI 28 MARS : Sortie Stockfish en Aveyron à l'Auberge de la Cascade à Polissal

SAMEDI 13 MAI : Cochon à la broche (jambon) à la salle polyvalente

24-25-26 juin : Séjour LE PUY DU FOU et MARAIS POITEVIN

Nous tenons à remercier la Municipalité pour l'aide et le soutien apportés lors de toutes nos manifestations.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2023.



## LE BUREAU

M. Claude ESCASSUT - *Président*

M. Henri TOURNAIRE - *Vice-Président*

Mme Edith COUBETERGUE - *Trésorière*

Mme Annie DELORT - *Trésorière Adjointe*

Mme Annie TOURNAIRE - *Secrétaire*

Mme Colette PARROT - *Secrétaire Adjointe*

**Autres Membres :** Patrick CAMPART - Sylvie ESCASSUT - Françoise FOUR - Dominique LAVIGNE - Marie-Hélène MOREL - Jean-Claude SAINTOBERT

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE se mobilise, chaque année, pour organiser diverses manifestations permettant de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires de nos enfants. Mais ces manifestations sont également l'occasion de se retrouver, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social entre les familles.

Nous avons commencé cette nouvelle année autour d'un café et de viennoiseries le jour de la rentrée scolaire. Le but était de présenter l'association aux nouveaux parents et de passer un moment chaleureux et convivial.

La soirée Halloween, qui s'est déroulée le lundi 31 octobre, a été un succès !! Nous espérons qu'il en sera de même lors des **prochains rendez-vous** :

- **La concours de belote le 23 décembre 2022**
- **Le quine le 5 février 2023**
- **Le carnaval le 1<sup>er</sup> avril 2023**
- **La Fête de l'école le 24 juin 2023**

Mais, pour permettre la réalisation de ces manifestations, nous avons besoin de vous !!

Chacun de nous peut, selon ses talents et ses possibilités, donner un peu ou beaucoup de son temps : chaque année des parents quittent ou intègrent notre école et notre équipe doit se renouveler. Toute action ne peut être menée par l'APE que grâce au soutien de tous les parents !

Suivez-nous sur le compte Facebook de l'APE de Sansac de Marmiesse, nous tâchons de communiquer sur les réunions et les manifestations.

**Nous vous souhaitons une belle année !**

*Le bureau de l'APE*



## SANSAC'ADOS

Pour cette année 2022, les J2S, comme beaucoup d'associations, ont retrouvé une vie presque normale. Le début d'année fut assez calme puis vint le 1<sup>er</sup> mai et son muguet. L'absence du lieu stratégique qu'était la boulangerie n'a pas démotivé nos jeunes qui ont déambulé dans les rues pour venir au plus près des sansacois. Nous en profitons pour vous remercier car, grâce à votre très bon accueil, ils ont réussi à vendre tout leur stock. Mission accomplie ; « nous pouvons commencer à faire les valises pour Vias ».

En attendant l'été, nous devons organiser les 10 ans de l'association. Et c'est donc le 11 juin que tous les J2S se sont retrouvés, des plus jeunes aux plus anciens, pour une soirée mousse organisée de main de maître par nos encadrantes.



Début juillet, direction Vias pour un bon week-end ensoleillé, suivi en septembre du vide grenier qui fut un grand succès. Votre présence et votre bonne humeur ont fait de cette journée une fête.

Pour la toussaint une matinée « nettoyons la nature » à été réalisée par nos ados autour du barrage. L'après-midi, jeunes et moins jeunes se sont affrontés sur la piste de karting de Pers où chacun a pu imiter Prost ou Hamilton suivant son âge.

Nous vous remercions de nouveau pour votre accueil et votre présence lors de nos manifestations.

**Bonne et heureuse année 2023  
à toutes et tous.**

## A.C.C.A.

Cette saison 2021/2022 a vu un changement dans l'association, au niveau de son bureau, avec l'élection en tant que président de Denis RIC tandis qu'Aurélien CARAGNAC en devenait vice-président, son emploi tendu l'empêchant de remplir sa mission de façon honorable. Pour autant, la gestion et le fonctionnement restent identiques.

Le ball-trap fut une belle réussite grâce aux nombreux bénévoles. La démonstration des chiens d'arrêt également avec 40 chiens sur la plaine de Lalande !

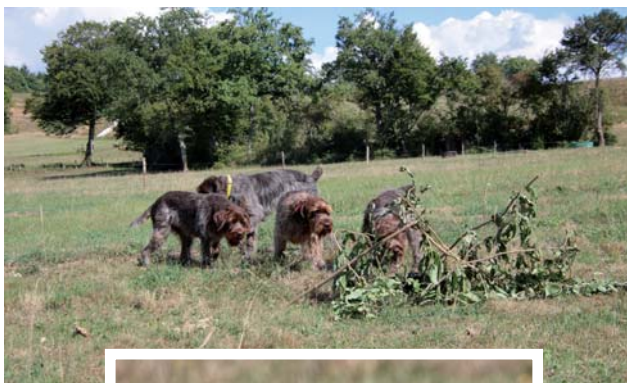
A noter que les effectifs sociétaires restent inchangés par rapport aux années précédentes.

L'ouverture qui a eu lieu sous une forte chaleur, néfaste pour les chiens et les nemrods sansacois, a permis néanmoins de passer de belles journées de chasse et de belles prises. Les lâchers, toujours aussi conséquents, et quelques lièvres permettent aux sansacois de vivre leur passion dans la bonne humeur. Le plan de chasse est entamé et le nombre de prises est le même que l'an passé.

Remerciements particuliers à la mairie et aux agents municipaux pour leur aide précieuse lors des installations. Un grand merci également aux autres usagers de la nature, coureurs, marcheurs, vétérinaires...

que nous croisons régulièrement, toujours dans la bonne humeur, le respect de chacun et avec la correction qui s'impose.

*Le président, Denis RIC*



## LOU GARAGNAS



Après ces deux années perturbées par la Covid, les Lou Garagnas, qui comptent une quinzaine d'adhérents dont 6 jeunes, ont repris leurs activités les vendredis de 18 h à 20 h et les samedis de 14 h à 18 h, toujours dans leur local situé derrière l'église.

Les plus joueurs d'entre eux participent à des jeux de plateaux qui demandent réflexion et stratégie et tous peuvent s'adonner à cette passion qu'est la peinture sur figurines, tout en profitant de l'expérience des plus anciens et des plus expérimentés.

C'est ainsi que de nombreuses médailles ont été glanées sur les 2 seuls concours auxquels ils ont participé, au Monastier sur Gazeille et à Feytiat, récompensant ainsi de nombreuses heures de travail.

Notre 4<sup>e</sup> concours de figurines et maquettes qui devait avoir lieu dans le foyer de Sansac en 2023 est reporté en 2024, le calendrier international étant très chargé.

En accord avec la municipalité, le club continue à initier des enfants de l'école durant les temps périscolaires.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2023 !



## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES D'YTRAC, SANSAC, SAINT-PAUL-DES-LANDES

Notre association fait partie des 24 associations du Cantal pour la promotion du Don de Sang Bénévole. Notre objectif, qui est simple, est d'inviter le plus grand nombre d'entre vous à venir donner.

Ce don gratuit, anonyme, ne vous prendra qu'un peu de votre temps pendant lequel vous pourrez partager un moment de convivialité avec les autres donateurs présents mais aussi les bénévoles de notre association.

A Sansac, la solidarité n'est pas qu'un mot à la mode. La preuve en est, nous avons récolté, grâce à vous, 60 poches dans l'année 2022 (426 au total sur les 3 communes). Ces dons ont sauvé des vies, rien de moins !!! Merci à vous tous !

Nous n'allons pas nous mentir, nous constatons une baisse du nombre de donateurs. Alors nous n'allons pas baisser les bras mais au contraire le tendre bien droit pour les prochaines collectes !

Les habitués de ces collectes ont certainement constaté un rajeunissement subi des bénévoles... nous n'avons malheureusement pas trouvé la fontaine de jouvence mais nous avons la chance de travailler de concert avec les jeunes de la « Sexion Ados » du Centre Socioculturel à la Croisée des Autres. Ces jeunes viennent désormais à chaque collecte avec leurs encadrants Benoit et Maxime pour préparer la collation et vous la servir avec bonne humeur et sourire. Nous voulons ici, les remercier chaleureusement et nous sommes certains que ce sont des futurs donateurs de sang en puissance !



Nous profitons de cet article pour remercier André, qui se reconnaîtra, pour ses années passées à nos côtés.

Il ne nous reste plus qu'à vous donner les dates des prochaines collectes ! Alors à vos agendas...

### DATES DE COLLECTES 2023

- **Ytrac** les mardis 3 janvier, 14 mars, 9 mai, 8 août et 10 octobre
- **St-Paul** les lundis 13 février et 2 octobre
- **Sansac** les mercredis 22 février et 5 juillet

## CANTALPASSION



Voilà plus de 20 ans que la mairie de Sansac de Marmiesse accueille Cantalpassion. C'est une vraie satisfaction pour nous. Aussi nous vous en remercions.

Après la période « Covid », nous avons pu reprendre une activité normale et programmer nos réunions de travail et notre Assemblée Générale à la mairie. Merci à Monsieur le Maire et au personnel du secrétariat pour son accueil toujours aussi amical.

Cantalpassion reste fidèle à ses objectifs, défendre les atouts et la richesse de notre département dans tous les domaines : culturel, géographique, touristique, littéraire, historique, etc... Le contenu propre à Cantalpassion n'a cessé de s'étoffer jusqu'à devenir une énorme base de données, contenant des pages et des pages d'articles sur les différents aspects du Cantal, le tout égayé largement par des photos.

Sur le plan technique nous avons continué à faire évoluer le site et à aider nos adhérents pour transformer leur propre site.

Si l'équipe de Cantalpassion a pris quelques cheveux blancs depuis la création de l'association, un noyau dur de dirigeants continue à œuvrer activement pour l'enrichissement de notre contenu et à être en phase avec l'actualité de notre cher département.

Comme beaucoup d'associations, nous recherchons des bénévoles pour prolonger l'engagement des créateurs du site.

Nos statistiques concernant le nombre de nos visiteurs restent très satisfaisantes et c'est un encouragement à poursuivre nos actions, continuer à évoluer techniquement et enrichir notre site.

### CONTACT

cantalpassion@cantalpassion.com  
http://www.cantalpassion.com



# FRANCE ALZHEIMER

## France ALZHEIMER & Maladies APPARENTÉES: antenne CHATAIGNERAIE



**TOUS concernés,  
TOUS mobilisés,  
EN CHATAIGNERAIE !**



- cafés mémoire
- actions de convivialité
- ateliers relaxation

### En 2022, en France :

- 1,2 million de personnes sont atteintes par une maladie neurodégénérative
- 220 000 nouveaux cas sont diagnostiqués tous les ans
- 3 million minimum de malades sont annoncés en 2050 !

Malgré ce développement exponentiel, cette pathologie reste taboue.

L'association œuvre à déconstruire les préjugés, à modifier le regard porté sur la maladie par les citoyens afin de changer le chemin de vie de celles et ceux qui sont confrontés à cette expérience douloureuse.

**TOUS CONCERNES, TOUS MOBILISES, EN CHATAIGNERAIE** est le slogan diffusé lors des conférences réalisées sur le territoire. En effet, c'est par la prise de conscience et la mobilisation du grand public, des professionnels de santé, des élus et des associations que nous pourrions prendre le contre-pied des maladies neurodégénératives.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas  
à contacter le : 06 16 54 42 98  
du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

France Alzheimer et Maladies Apparentées est la seule association reconnue d'utilité publique, dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des Maladies Apparentées.

100 associations départementales, dont une dans le Cantal, réunies en union nationale, assument une présence au plus près des familles confrontées à la maladie.

Depuis septembre 2022, Marylène BARRIERE CALMEJANE, entourée de quelques bénévoles, active l'antenne Chataigneraie pour l'association Cantalienne, afin de déployer sur notre territoire les objectifs et actions définis par l'association :

### Accompagner, Soutenir, Orienter par :

- information au grand public par des conférences
- écoute téléphonique ou sur rendez-vous au domicile des familles concernées
- entretien individuel par un psychologue
- formation des aidants

## ETAT CIVIL 2022

### \_\_\_\_\_ NAISSANCES \_\_\_\_\_

Liam MALLET	12 juin
Soane BOUALEM	22 juin
Giulia BORGHESE	24 juin
Lyam TEIL	19 septembre

### \_\_\_\_\_ MARIAGES \_\_\_\_\_

Alexandre LEGRAND et Karine LAROQUE	8 juillet
PRADET Benjamin et Marion FROMENT	24 septembre
Laurent LADVIE et Céline RODIER	24 septembre

### \_\_\_\_\_ DECES \_\_\_\_\_

Cette rubrique indique les habitants de SANSAC DE MARIÉSSE décédés et personnes ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'état civil de notre commune à ce jour.

Patrick FICHE	16 février
Jeannette PRUNET	4 avril
Claude TROUPEL	7 mai
José FERREIRA	4 septembre
Jean Michel MALEVILLE	8 novembre
Yvon INTARTAGLIA	17 novembre
Marie Antoinette LAUBIE	27 décembre

## Le fonctionnement des services

### SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 04 71 47 74 75

mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr  
Site Web : <http://www.sansacdemarmiesse.fr/>

Secrétaires :  
Anne MILLET - Laurence CLUSE

#### Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 à 12 h  
Mardi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30  
Mercredi : 8 h 30 à 12 h  
Jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS (sur rendez-vous)

Michel BAISSAC  
Maire

Pierre COUDERC,  
Yvette BASTID,  
Laurent LHERITIER  
Adjoints

### FOYER D'ANIMATION Particuliers habitants sur la commune

TARIFS (nettoyage compris)  
Apéritif vin d'honneur : 120 €  
Week-end : 240 €  
(du vendredi 18 h 30 au dimanche 16 h)

### ORDURES MENAGERES

**TAXE** : calculée sur la base du foncier bâti, le montant à régler figurera sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière. Si vous êtes locataire, c'est le propriétaire qui devra vous la facturer dans les charges.

### RAMASSAGE SCOLAIRE

Forfait au trimestre : 31 €  
(une réduction de 10 % sera appliquée à partir de 2 enfants utilisateurs du service)

### L'ECOLE

Primaire : ☎ 04 71 47 74 25 / 06 32 84 26 79

Maternelle : ☎ 04 71 47 74 37

Directrice : Madame DABERTRAND  
CM2 : Madame SOBELLA  
CE2/CM1 : Madame DABERTRAND  
CE2/CE2 : Madame COURBEBASSISSE  
CP : Madame OLIVIER  
GS : Madame LAFEUILLE  
TPS/PS/MS : Madame DAGORN

### HORAIRES SCOLAIRES

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 15 h 45  
Mercredi : 8 h 45 - 10 h 45

### ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (A.L.P.) ☎ 04 71 47 74 87

#### Encadrement :

Marie EQUILLE - Jessica ROUDY  
Aurore CARBONNEL - Laurence LABORDE

Horaires : 7 h 30 - 8 h 35 et 15 h 45 - 18 h 30  
(lundi - mardi - jeudi)  
7 h 30 - 8 h 35 et 17 h - 18 h 30 (vendredi)  
7 h 30 - 8 h 35 (mercredi)

Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) gratuites  
Horaires : 10 h 45 à 12 h 30 (mercredi)  
15 h 45 à 17 h 00 (vendredi)

QUOTIENT FAMILIAL	MATINS	SOIRS
≤ 660 €	0,65 €	1,30 €
660 € < QF ≤ 1044 €	0,70 €	1,45 €
> 1044 €	0,75 €	1,70 €

Une réduction de 10 % sera appliquée à partir du 2<sup>e</sup> enfant et une réduction de 15 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

### SERVICES TECHNIQUES

Claude VOLPILHAC  
Jacky DUJOLS - André GOUTELLE  
Sébastien CHAMPAGNAC - Maxime FABRE

### CANTINE SCOLAIRE ET SERVICES PERISCOLAIRES ☎ 04 71 47 74 87

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi  
Céline LEDUC - Laurence LABORDE  
Marie EQUILLE - Jessica ROUDY - Aurore CARBONNEL  
Irène TISSANDIER, contractuelle  
Cette équipe est renforcée depuis la rentrée de Toussaint par Dominique LADOPOULOS, contractuelle  
Tarif repas : 3,10 € /enfant

## Infos pratiques

Retrouvez toutes les infos de la CABA sur le site : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC

3, Pl. des Carmes - CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex  
☎ 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32  
[contact@caba.fr](mailto:contact@caba.fr)

Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

### REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 46 86 38

### CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CTC)

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC

**Eau et assainissement** ☎ 04 71 46 48 50

**Déchets et tri sélectif** ☎ 04 71 46 48 50

**Urgences eau et assainissement** : ☎ 04 71 46 48 60

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

3, place des Carmes - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 31

### TRAITEMENT DES DECHETS

#### DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES - ☎ 04 71 43 05 76

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 8 h - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h

#### DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 64 51 08

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 8 h 30 - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h

### STABUS

Boutique : 3 avenue Gambetta

Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 53 00 - [stabus.fr](http://stabus.fr)

### MEDIATHEQUE

Rue du 139<sup>ème</sup> R.I. - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 36 - [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)

### CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 26 80

[centreaquatique.caba.fr](http://centreaquatique.caba.fr)

### OFFICE DE TOURISME

7 rue des Carmes - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 46 58

[iaurillac.com](http://iaurillac.com)

### STRUCTURE LOCALE INFORMATION

#### JEUNESSE

Cf. Médiathèque du Bassin d'AURILLAC

☎ 04 71 46 86 20

### GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS

#### SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 88 06 - [cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr](http://cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr)

### AEROPORT - AURILLAC - TRONQUIERES

Ligne aérienne - Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

### SEBA 15

14 av. du Garric - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 63 88 10

[seba15@seba15.fr](mailto:seba15@seba15.fr) - [seba15.fr](http://seba15.fr)

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Compétence : CABA

Facturation établie 2 fois par an, ou 4 fois pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel.

### TARIFS 2023 DU SERVICE DE L'EAU :

- Abonnement compteur de 15 mm : 63,00 € H.T.
- Consommation : Eau : 1,44 € le m<sup>3</sup> H.T.
- Redevance Assainissement Collectif :  
Abonnement : 35,50 € H.T. (calibre compteur 15 mm).
- Assainissement : 1,89 € H.T. le m<sup>3</sup> d'eau consommée.

## CIMETIÈRE (s'adresser à la Mairie)

Concession au cimetière : 45 € le m<sup>2</sup>

Case columbarium : 440 €

Jardin du souvenir (dispersion des cendres) : 16 €

## PLATE-FORME DES DECHETS VERTS Chemin Vert

La PLATE-FORME DE DECHETS VERTS est gérée par l'ARCH. Elle est ouverte toute l'année, du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h.

Le samedi, elle est fermée du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars et elle est ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 14 h à 17 h.

Vous pouvez y déposer tous vos déchets (gazon, déchets de jardin, taille de haies ou branches) en respectant les emplacements réservés. Vous devez signaler aux personnels de l'ARCH présents votre arrivée sur le site, ils sont chargés de l'accueil sur la plate-forme et de la surveillance du contenu de vos apports : **aucun déchet ménager ou objet métallique ne sera toléré.**

# Artisans, Commerçants et Professions Libérales exerçant leur activité à SANSAC DE MARMIESSE

## ARTISANS

- ART'CONCEPT - Vincent CLAVIES - Objets de décoration Art déco - 5 impasse Frédéric Mistral : 07.86.56.70.11
- AUTOCANTAL.COM - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 16 ZA Bargues Sud : 04.71.62.09.30
- BAC Vincent - Peinture - Papiers peints - Revêtements muraux - Décoration - Ravalement de façades - 18 Rue du Stade : 04.71.47.74.03 - 06.78.07.48.16
- BILLOUX Christophe - Mécanique TP - Poids lourds - soudure à domicile - 27 Chemin de la Planèze : 06.81.62.45.30
- BRANDON R. - Peinture générale - 30 route du Château d'Eau : 06.42.76.16.12
- CREAFFEE MAIN - Camille Gandilhon - Créations personnalisées - rue des Garroustes : 06 45 85 41 00
- DEGUIRARD Electricité générale SARL - 8 rue des artisans : 06.81.20.65.83
- DESFARGUES Jean Marc (EURL) - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 2 Route de Figeac : 04.71.47.75.11
- Le FROID C.M.B.H. - LISSAC Géraud - Froid - Climatisation (Métiers de bouche et Collectivités) - 13 Rue des Artisans : 04.71.64.97.15 - 06.81.94.88.90
- MB PLAQUISTE - M MAILLOT B. - Artisan plaquiste, neuf et rénovation - Qualification RGE : 06 60 19 11 86
- MEALLET Christophe - Terrassements - Assainissement - Travaux publics - 4 Chemin du Tremble : 06.83.42.95.53
- PLASSART (S.A.S) - Terrassements - Travaux Publics - 12 Rue des Artisans : 04.71.63.78.14 - 06.88.20.22.40
- RFC - FABRE Romain - Maçonnerie, Construction, Rénovation - 22 Chemin de Lasfargues : 06.78.09.03.96
- SERIEYS Sébastien - Electricité Générale - 26 Route de la Capelotte : 04.71.43.05.73
- LAUBIE Julien - laubie.julien@gmail.com - 07 86 59 06 50

## COMMERÇANTS

- AURATUS Michel - Granulés et bois de Chauffage - 9 Route de Figeac : 04.71.64.15.29
- BERTRAND David - Publicités Adhésives - 13 Route de la Capelotte : 06.22.77.60.10
- BREMENT William - megAgence - Consultant immobilier : 07.80.76.48.98.
- CAFE DU CHATEAU - Chez KIKI - Bar Tabac Presse - 9 Route d'Aurillac : 04.71.47.74.81
- CANIS Sandrine - Coiffeuse à domicile : 06.08.55.63.90
- JEREMY COIFFURE - Salon de Coiffure - 2 Place du Commerce : 04.71.47.75.80
- LA BELLE EPOQUE - Chambre d'Hôtes - Gîte - 50 Chemin de Lasfargues : 04.71.62.87.87
- PEUVERGNE Nicolas - Mandataire immobilier indépendant : 06.01.91.51.86

## SANTÉ

- Pharmacie MANHES - 3 Place du Commerce : 04.71.47.76.38
- BESOMBES Jean-Jacques - Médecin - Maison Médicale - 15 Rue de la Vidalie : 04.71.47.74.06
- DELORT Stéphane - DOLY Marie Laure - Infirmiers - Maison Médicale - 15 Rue de la Vidalie : 04.71.47.75.79

## SERVICES

- LA POSTE - 4 Place du Commerce : 3631
- L'ARCH - Entretien Espaces Verts - Chemin Vert : 04.71.47.78.73.
- VASSY - Didier Vincent - Conseil en systèmes et logiciels - 1 Chemin du Portailier : 07.71.05.38.69  
vassi.conseil@gmail.com

## LOISIRS ET CULTURE

- BATIFOL'ANE - Location ânes pour Randonnée - 12 Route de la Capelotte : 04.71.47.75.75
- GOLF DE HAUTE AUVERGNE - Route du Golf : 04.71.47.73.75
- LACALMONTIE Jean - Artiste Peintre - 11 Chemin du Mas : 04.71.47.75.10
- VERNIOL Lola - Coach sportif - 19 rue de la Vidalie : 07.88.62.27.29

## ENTREPRISES

- LES NOUVEAUX FILMS - Chemin de Labatude : 04.71.62.89.29
- Atelier de Chaudronnerie du Cantal - 3 ZA Bargues Nord : 04.71.62.81.00
- AUVERGNE ELAGAGE - 8 Rue des Artisans : 06.85.40.96.23
- AUVERGNE CARROSSERIE - SARL VEYRINES - 26 ZA Bargues Sud : 04.71.64.62.62
- DESPRAT VINS - Distribution de vins et spiritueux - 22 ZA Bargues Sud : 04.71.48.25.16
- GENTIE - Transports - 1 ZA Bargues Nord : 04.71.64.14.00
- IMPRIMERIE VEDREINE et Cie SA - 9 ZA Bargues Nord : 04.71.62.80.80
- LHERITIER (SARL) - Transports - 5 ZA Bargues Nord : 04.71.64.70.40
- KUB'INAUV - Installation de stockage - 20, ZA de Bargues Sud - 04.71.62.38.87